# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2021

ECLA
Lons Agglo

# SOMMAIRE

## 1 ECLA LONS AGGLOMÉRATION


Édito 3
Périmètre 4
Élus 5


## 2 LES SERVICES ET LES MOYENS


Direction Générale 6
Ressources Humaines 8
Finances 12


## 3 LES ACTIVITÉS


Développement économique 17
Tourisme 20
Culture 22
Sport 28
Le cycle de l'eau 30
Incendie et secours 33
Environnement 34
Mobilité - Déplacement doux 35
Transport - Accessibilité 36
Voirie 40
Aménagement numérique 43
Campus Numérique 46
Politique de la Ville 47
Habitat et urbanisme 51
Petite enfance 52
Communication 54


ECLA Lons Agglo

# Édito

*À ECLA, l'année 2021 a été consacrée à gérer, au mieux, l'épidémie COVID et toutes ses conséquences sociales et économiques tout en travaillant à notre organisation pour la préparer aux chocs climatiques et énergétiques à venir.*

*Une organisation moins verticale tant des services que de la gouvernance ayant vocation à travailler en équipe-projet a été mise en place. Une importance toute particulière a été accordée à la valorisation de l'attractivité de notre territoire dans cette période où le confinement a modifié l'approche générale des habitants et des acteurs économiques dans leur vie quotidienne.*

*Le passage progressif de notre agglomération vers une collectivité plutôt de gestion que de projets nous a conduit à revoir, malgré certaines réticences, notre stratégie financière, à augmenter les taux de certaines fiscalités et à limiter pour 2021 l'investissement. Avec le recul cette précaution s'est avérée une décision indispensable.*

*Chasser certaines dépenses de fonctionnement dites de confort ne nous a pas empêché de conforter nos structures et de faire avancer les projets déjà engagés. C'est ainsi, par exemple, que la préparation technique des réseaux d'eau potable et d'assainissement au changement climatique qui s'accélère ou que la poursuite du projet de cité des sports avec de fortes ambitions sur l'économie d'énergie ont été conduites avec efficience.*

*2021 devait être une année de transition pour repartir sur de nouvelles bases adaptées aux changements qui nous sont dictés par le contexte externe. Ce ne sera pas le cas, de nouveaux changements bouleversent encore, en 2022, nos prévisions. Que les membres du bureau exécutif et les services soient ici remerciés pour leur efficacité malgré toutes ces contraintes.*

*De nombreux chantiers restent à conduire pour que notre agglomération demeure un espace où il fait bon vivre. Continuer d'investir sur les projets engagés pour diminuer les coûts de fonctionnement à venir et donner des outils performants à nos forces vives, renforcer l'équilibre et la solidarité interne aux finances du bloc communal, organiser notre réactivité et l'adaptation de notre tissu économique dans ce climat d'incertitude imposé par le contexte externe, réagir rapidement aux enjeux du changement climatique en adaptant nos politiques de l'habitat, de la mobilité, de l'urbanisme en étant attentif aux impacts négatifs potentiels sur l'économie et le social, voici les grandes lignes de notre feuille de routes pour les années à venir.*

*Avec le bureau exécutif, les communes et l'ensemble des services communs à l'agglomération et à la ville de Lons-le-Saunier, nous nous engageons avec force et en toute transparence dans ce défi d'intérêt général.*

**Claude BORCARD**

**Président d'ECLA Lons Agglomération**

# Présentation générale

## 1. PÉRIMÈTRE

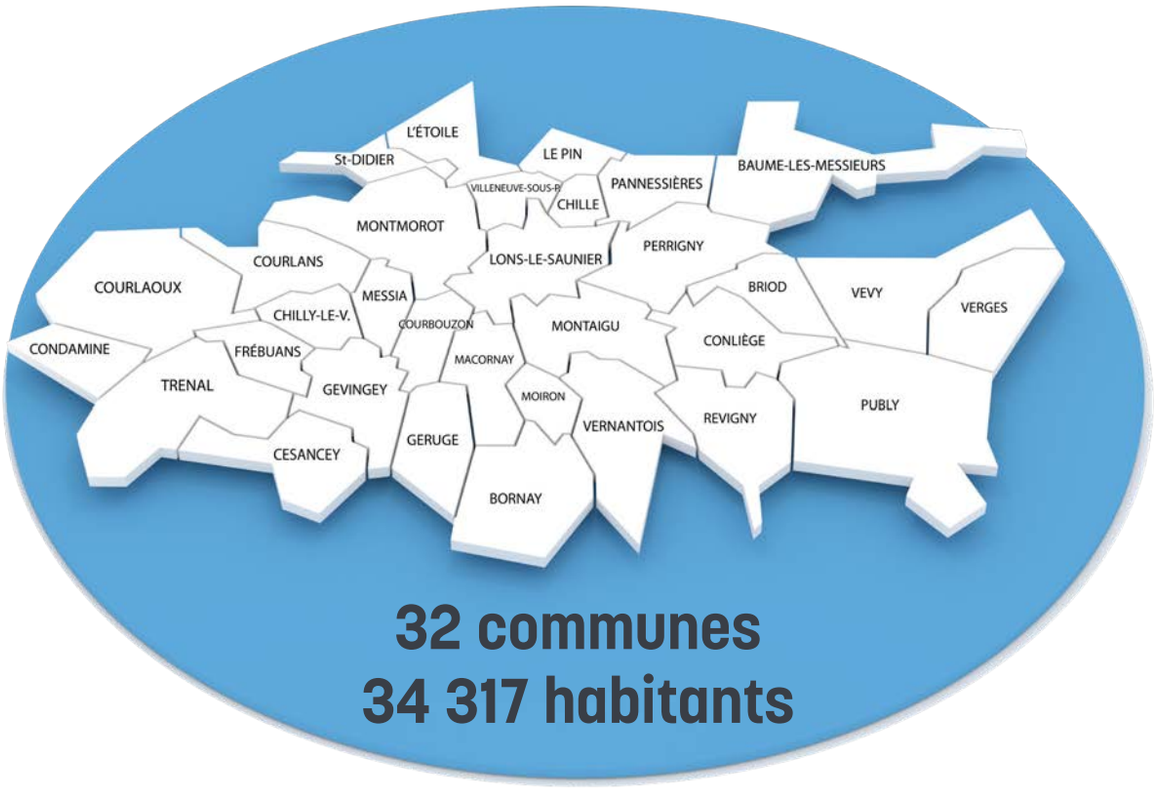


Cinq ans après la fusion ECLA - Val de Sorne, deux ans après l'arrivée d'une 32e commune, un an après les élections municipales et communautaires, une année après l'intégration de nouvelles compétences (eau, Gepu) la communauté d'agglomération trouve petit à petit son rythme de croisière au cours de l'année 2021 consacrée en grande partie à une réorganisation des services et de l'organigramme (lire par ailleurs).

ECLA est en passe de trouver une stabilité en terme de périmètre et de compétences. Au total de ses 32 communes, ECLA Lons Agglomération a une population de 34 189 habitants, un chiffre relativement stable à l'intérieur du périmètre actuel depuis 1975 (34 997 h).

ECLA se compose de deux sortes de territoires complémentaires, une zone urbaine et péri-urbaine autour de l'axe Montmorot - Lons-le-Saunier - Perrigny et une zone plus rurale.

Cette dernière étant peu éloignée de la ville centre, l'essentiel de l'emploi reste concentré dans le secteur urbain où se trouve un tissu important de PME avec quelques entreprises de taille plus importante.

Créée en 1992, l'intercommunalité s'impose petit à petit comme un échelon de projets et de décision incontournable, interlocuteur privilégié de l'État, de la Région et du Département. Sa place a été mise en évidence au plus fort de la crise de la Covid et ses différents confinements.

ECLA Lons Agglomération est aussi membre du PETR Pays Lédonien qui gère notamment le ScoT, les fonds européens, le Contrat Local de Santé, le Plan Alimentaire de Territoire et instruit les dossiers de droit du sol.

L'agglomération est également membre du Pôle Métropolitain Centre Franche Comté créé en 2012 et qui regroupe 6 EPCI : Grand Besançon, Vesoul, Grand Pontarlier, Grand Dole, Val de Morteau et ECLA.

# 2. ÉLUS

## Les 63 élus

(entre parenthèses, le nombre d'élus pour la commune)

**Baume-les-Messieurs (1) :** Serge Moreau

**Bornay (1) :** Patrick Tartavez

**Briod (1) :** Jean-Marie Ecoiffier

**Cesancey (1) :** Philippe Moreau

**Chille (1) :** Maurice Gallet

**Chilly-le-Vignoble (1) :** Dominique Billot

**Condamine (1) :** Hervé Guy

**Conliège (1) :** Jérôme Cordellier

**Courbouzon (1) :** Pierre Poulet

**Courlans (2) :** Alain Pattingre (maire), Philippe Fournot

**Courlaoux (2) :** Jean-Yves Lanneau (maire), Sylvie Tisserand

**Frébuans (1) :** Paulette Marano

**Geruge (1) :** Sylvie Lagarde

**Gevingey (1) :** Louis Cauzo

**Le Pin (1) :** Christine Louvat

**L'Etoile (1) :** Thierry Bailly

**Lons-le-Saunier (24) :** Jean-Yves Ravier (maire), Anne Perrin, Thierry Gaffiot, Perrine Dellon, Claude Borcard, Émilie Gougeon, Willy Bourgeois, Nelly Faton, Antoine Jaillet, Marie-Pierre Maillard, Thomas Barthelet, Nicole Paraiso, Jacques Guillermoz, Valentine Colin, Sylvain Alary, Jeanne Bottagisi, Jean-Philippe Rameau, Aurélie Bomelet-Omokomy. Christophe Bois, Sophie Olbinski, Grégory Sourd, Émily Minaud, Allan Poirson, Valérie Mulkowski.

**Macornay (2) :** Michel Fischer (maire), Véronique Paillard

**Messia-sur-Sorne (2) :** Patricia Chanet-Mocellin (maire), Jean-Paul Buchaillat

**Moiron (1) :** Gérard Jaillet

**Montaigu (1) :** Patrick Neilz

**Montmorot (4) :** André Barbarin (maire), Pierre Grosset, Sylvie Mathez, Céline Trossat

**Pannessières (1) :** Maurice Monnet

**Perrigny (2) :** Christiane Maugain (maire), Philippe Vincent

**Publy (1) :** Stéphane Issanchou

**Revigny (1) :** Jean-Yves Bailly

**Saint-Didier (1) :** Michel Junier

**Trenal (1) :** Marie-France Lucius

**Verges (1) :** Dominique Chalumeaux

**Vevy (1) :** Claude Janier

**Vernantois (1) :** Monique Pyon

**Villeneuve-sous-Pymont (1) :** Jean-Paul Thomas

# 1. DIRECTION GÉNÉRALE

## La crise sanitaire

Ayant vécu une année 2020 particulièrement difficile, nous nous attendions toutes et tous à ce que l'année 2021 soit un peu plus calme sur le front de la crise sanitaire. Il n'en fut malheureusement rien. Nos organisations ont malheureusement souffert encore de ce que nous imposaient le COVID et les règles strictes qu'il fallait respecter si nous voulions participer efficacement à la lutte contre la pandémie.

Dans un cadre budgétaire très contraint et une inflation amorçant une tendance qui sera confirmée en 2022, l'indicateur d'un pétrole brut ayant vu son coût augmenter de 350 % entre avril 2020 et avril 2022, étant à ce titre un révélateur, les finances de la collectivité ont une nouvelle fois subi une baisse de recettes pénalisante.

**- 40 130 €**
de recette des titres voyageurs

**- 46 118 €**
de recette du Centre Culturel

**- 30 374 €**
sur adhésion au Conservatoire

Indépendamment du préjudice financier, les services d'ECLA ont dû une nouvelle fois faire face à la désorganisation imposée par l'épidémie. Les plus durement touchés furent bien entendu les services accueillant du public, comme le Centre Aqualudique Aqua'Rel, le Centre Culturel des Cordeliers, le Conservatoire de Musique et de Danse ou les crèches d'accueil de la petite enfance qui ont dû appliquer, bon gré mal gré, les restrictions qu'on nous imposait.

Ces établissements ont par ailleurs dû mettre en place des mesures de contrôle du pass vaccinal effectuées par des agents que rien ne prédisposait à ces missions bien particulières.

Sans qu'elles ou ils soient confrontés au même problème d'accueil du public, les agents en poste dans les autres services ont quant à eux été fortement sollicités du fait d'un niveau d'absentéisme hors norme.

La crise sanitaire et les mauvaises habitudes qu'elle nous a fait prendre a en outre modifié sans doute durablement certains de nos comportements et nous a fait perdre notamment l'idée ou l'envie de fréquenter les lieux de culture, de détente ou de pratique sportive.

Les mois qui ont suivi 2021 nous ont obligé à nous poser des questions nouvelles pour aider nos établissements à retrouver toute leur attractivité.

## La réorganisation

La réorganisation des services, tout juste engagée en 2020, a été l'un des grands chantiers de l'année 2021.

Cette année a en effet permis de développer l'ensemble du processus comprenant les recrutements, les auditions diverses, la concertation avec les agents et les partenaires sociaux.

Tout cela a abouti à une décision des élus validant la production d'un organigramme représentant les ressources humaines en charge des activités de nos collectivités.

La nouvelle organisation se veut claire et efficace en reposant sur un ensemble de directions et de services souvent mutualisées entre ECLA et la Ville de Lons-le-Saunier.

Plusieurs axes forts ont guidé à la mise en place de cette organisation :

- La création d'une **direction générale adjointe regroupant les fonctions supports**, dont les principales sont les Ressources Humaines d'une part et les Finances d'autre part.

  Cette DGA a été confiée à Elodie Foucher, recrutée en septembre 2020 en tant que Directrice des Ressources Humaines.

- La création d'une **direction générale adjointe grands projets et aménagement durable** regroupant en son sein des directions homogènes responsables de l'investissement et de l'exploitation dans les bâtiments et les espaces publics, mais aussi en charge de l'urbanisme, du cadre de vie ou encore des usages de l'ensemble de ces équipements. Cette DGA a été confiée à Laurent Vichard, jusqu'alors directeur adjoint des services techniques.

- La mise en place d'une **direction unique pour les régies d'eau et d'assainissement** confiée à Stéphanie Ceballero recrutée en juin 2021.

- La création d'une **direction de l'attractivité et de la qualité de vie** regroupant des fonctions essentielles à la vie et au développement d'un territoire, souvent exercées dans le cadre d'une collaboration étroite entre services communautaires et services de la ville centre. Cette direction a été confiée à Marine Couturier, recrutée en septembre 2021.

Autour de ces principales directions, il a été instauré des principes qui veulent que prévalent la confiance, la collaboration et le travail dans un mode privilégiant le décloisonnement pour une plus grande efficience dans l'atteinte des objectifs.

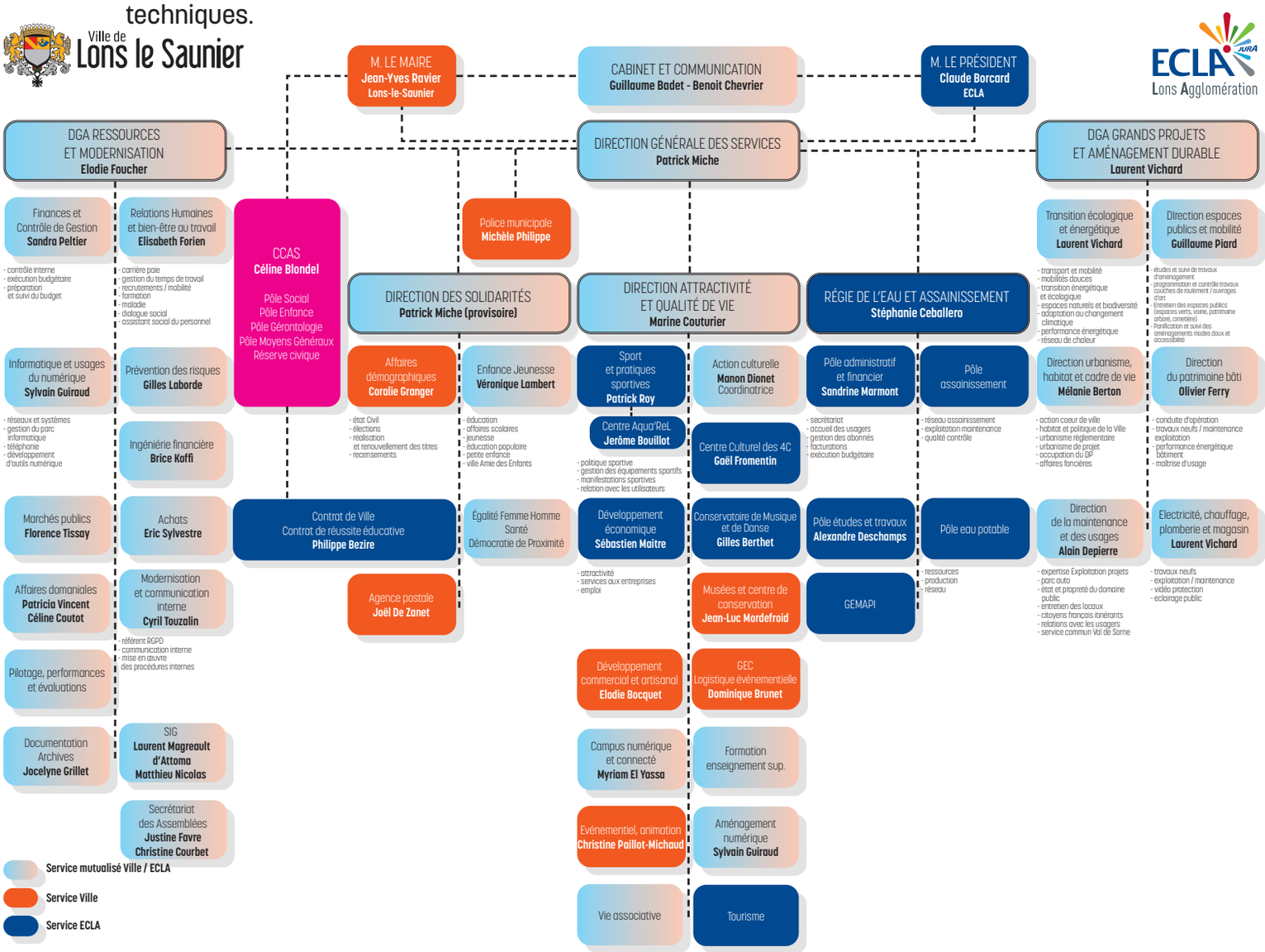

# 2. RESSOURCES HUMAINES

## Effectif 2021

Au 31 décembre 2021, ECLA compte 229 agents (effectif d'agents permanents et agents non permanents y compris remplaçants) et 26 agents mis à disposition de la Ville de Lons-le-Saunier, répartis dans les filières de la façon suivante :

### 1 Emplois fonctionnels

1 poste de Directeur Général des Services

### 18 Filière administrative

6 attachés du transport et de l'eau
1 rédacteur principal de 2ème classe
4 adjoints administratifs
4 adjoints administratifs de 2ème classe
2 adjoints administratifs de 1ère classe

+ 1 poste de CUCS mis à disposition partiellement par la Ville

### 21 Filière sportive

1 conseiller des APS
5 éducateurs des APS
1 éducateur des APS principal de 2ème classe
1 éducateur des APS principal de 1ère classe
9 opérateurs APS qualifiés

+ 4 agents mis à disposition de la Ville

### 40 Filière sociale

7 éducateurs territoriaux de jeunes enfants
2 éducateurs territoriaux de jeunes enfants de classe exceptionnelle
15 agents spécialisés principaux de 2ème classe des écoles maternelles
1 agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles
15 agents sociaux

### 22 Filière médico-sociale

2 infirmiers en soins généraux de classe normale
1 puéricultice hors classe
10 auxiliaires de puériculture principaux de 1ère classe
8 auxiliaires de puériculture principaux de 2ème classe
1 médecin hors classe

### 83 Filière technique

3 ingénieurs
2 ingénieurs principaux
3 techniciens
3 techniciens principaux de 2ème classe
1 technicien princial de 1ère classe
4 agents de maîtrise principaux
9 agents de maîtrise
43 adjoints techniques
7 adjoints techniques principaux de 2ème classe
4 adjoints techniques principaux de 1ère classe

+4 postes mise à disposition partiellement pour le chauffage

### 50 Filière culturelle

**Médiathèque (24 emplois)**

1 poste de conservateur
1 poste de bibliothécaire
4 assistants de conservation
3 assistants de conservation principaux de 2ème classe
6 adjoints territoriaux du patrimoine
1 adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe

+ 8 postes mis à disposition par la Ville

**Conservatoire (26 emplois)**

1 professeur d'enseignement artistique hors classe
10 assistants d'enseignement artisitique principal de 1ère classe
6 assistants d'enseignement artistique principaux de 2ème classe

+ 9 postes mis à disposition par la Ville

### 2 Filière animation

2 adjoints territoriaux d'animation

### 18 Autres

15 assistantes maternelles
3 apprenti(e)s

En complément des agents du tableau des effectifs (229), direction générale transversale (services partagés) :

Pour 2020 : 9 postes soit 4,7 ETP pour la Ville et 4,3 ETP pour ECLA. Agents mis à disposition : 26

Total ECLA : 229 agents ECLA + 4,3 + 26 = 259,3 agents

229

Agents ECLA

4,3

ETP Direction Générale

26

Agents mis à dispositions

## Total effectif : 259,3 agents

## Répartition par budget

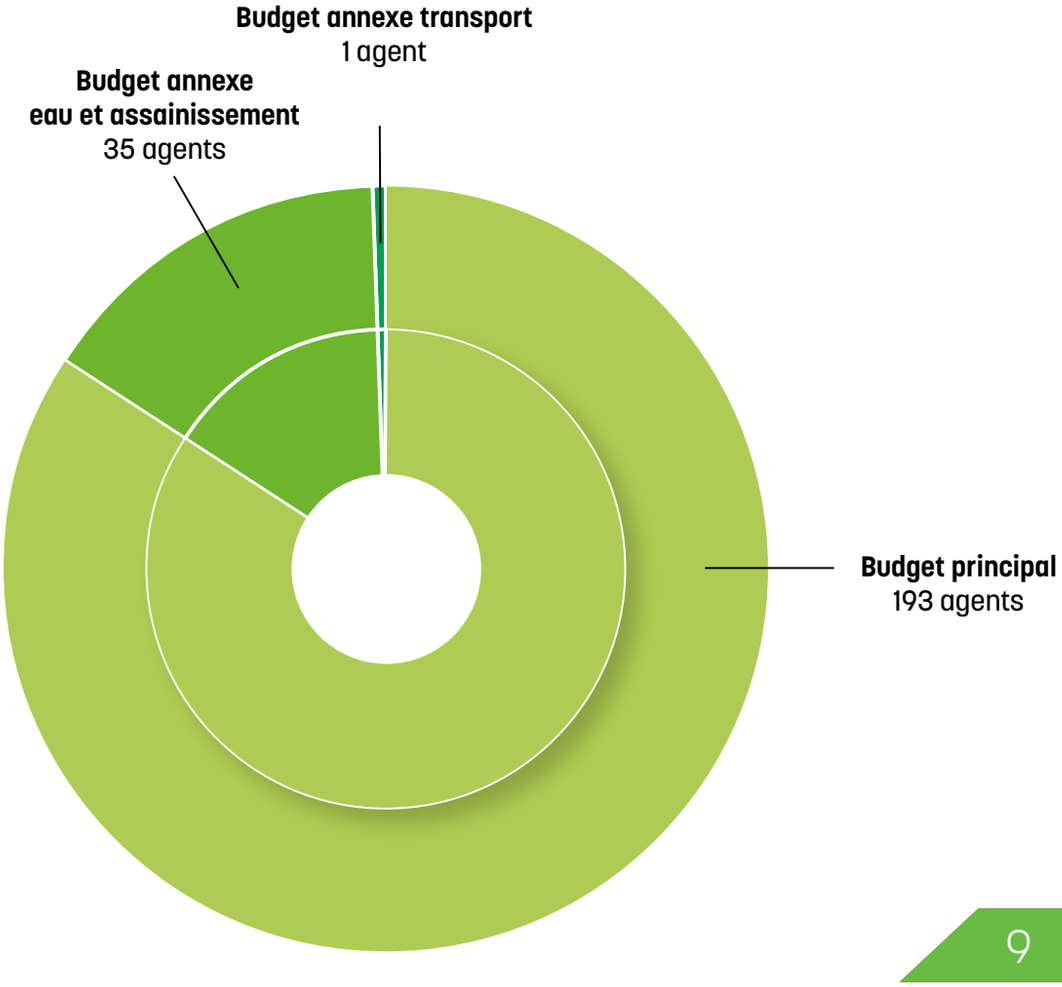

# Projets pour l'année 2021

Suite à un changement de l'équipe de direction du service RH en 2020 (3 recrutements suite à des demandes de mutations : Responsable du pole Carrière-Paie, Direction Adjointe et Direction), l'année 2021 a permis de déterminer un mode de fonctionnement du service en lien avec les Élus RH référents et la Direction Générale pour mener différents projets.

Comme en 2020, la Direction des Ressources Humaines a pu mettre en place plusieurs mesures dans le cadre de la crise sanitaire :

- Rédaction de notes de service pour informer sur la situation sanitaire, les obligations des agents et le positionnement administratif.
- Gestion des recrutements pour le centre de vaccination installé à Juraparc.
- Approvisionnement des sites de la collectivité en lien avec le magasin, en masques, gants, gel hydroalcoolique, plexiglas de protection, etc.
- Aménagement de bureau pour permettre le respect des gestes barrières et organisation des salles de réunion (effectifs par salle).
- Redéploiement des agents en fonction des besoins des services.

Plusieurs projets ont pu être menés en 2021 :

- **Le transfert du personnel des compétences culturelles et sportives** : le Conseil Communautaire a approuvé en accord avec le Conseil Municipal de la Ville de Lons-le-Saunier, le transfert de différentes compétences dans les domaines sportifs et culturels. Lors de ce transfert de compétences, le personnel n'a pas été transféré en totalité à ECLA. 21 agents étaient mis à disposition par la Ville vers ECLA pour exercer ces compétences. Le transfert des agents a été réalisé au 1er janvier 2022 avec pour objectif de clarifier les flux de personnels entre les collectivités.
- **L'instauration des lignes directrices de gestion** : le nouveau cadre stratégique de gestion des ressources humaines d'ECLA.

Le centre de vaccination situé à Juraparc inauguré début janvier 2021

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique a instauré l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de définir des lignes directrices de gestion (LDG) à compter du 1er janvier 2021.

Elles permettent de formaliser, sur le temps d'un mandat, la politique de gestion des ressources humaines de la collectivité, autour de deux champs d'application :

- La mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines.

- Les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

En 2021, le volet orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels a été mis en œuvre pour permettre les avancements de grades et promotions internes des agents d'ECLA.

La procédure a permis d'associer les représentants du personnel dans la définition des critères de nomination et les modalités de prise de décision. Les lignes directrices de gestion sur ce volet ont été actées par arrêté du Président le 22 juin 2021.

- **Le renouvellement du contrat de prévoyance et du marché d'assurance statutaire** : les deux marchés ont été renouvelés en 2021 et sont applicables pour les agents d'ECLA à compter du 1er janvier 2022.

Ce renouvellement a permis d'harmoniser les garanties offertes aux agents des 3 collectivités.

- **La gestion de nombreux recrutements** : suite à la mise en œuvre de la réorganisation de la Ville de Lons-le-Saunier et d'ECLA, le service RH a du gérer le recrutement des postes de direction (recrutements internes ou externes) et les postes de direction intermédiaire.
- **L'organisation d'une cérémonie pour les agents médaillés du travail et retraités de l'année 2020** : les Élus RH de la Ville de Lons-le-Saunier et d'ECLA ont souhaité dédier un temps particulier d'échanges avec les agents retraités et médaillés pour l'année 2020.

La cérémonie a eu lieu le 8 juillet 2021. À ce titre, 5 agents ont reçu une médaille du travail et 7 agents ont été remerciés pour leurs années passées à ECLA avant leur départ en retraite.

La Direction des Ressources Humaines a enfin exercé ses missions habituelles : gestion des carrières des agents, réalisation des paies des agents, recrutements, gestion des maladies, gestion des congés et du temps de travail, prévention et hygiène et sécurité, formation des agents, etc.

La cérémonie des médaillés du travail et des retraités à l'Hôtel d'Honneur

# 3. FINANCES

## Chiffre d'affaires 2021

| | | | |
|---|---|---|---|
| Total dépenses 2021 | 22 815 960,23 € | 4 219 115,39 € | 27 035 075 € |
| Recettes réelles réalisées 2021 | 26 010 183,21 € | 872 458,65 € | 26 882 641,86 € |
| Recettes d'ordre réalisées 2021 | 92 297,00 € | 1 727 464,51 € | 1 819 761,51 € |
| Total recettes 2021 | 26 102 480,21 € | 2 599 923,16 € | 28 702 403,37 € |
| Résultat de clôture 2020 | 22 815 960,23 € | 3 428 694,82 € | 6 808 951,23 € |
| Résultat 2021 | 26 010 183,21 € | 3 099 249,69 € | 6 182 277,11 € |
| Dépenses reportées sur 2021 | 0,00 € | 1 281 007,68 € | 1 281 007,68 € |
| Recettes reportées sur 2021 | 0,00 € | 173 312, 24 € | 173 312,24 € |
| **Résultat** | **0,00 €** | **-1 107 695,44 €** | **-1 107 695,44 €** |

## La fiscalité

La Fiscalité Locale a assuré une recette de 12 960 538 € en 2021, dont 1 389 762 € reversés au profit du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressource (FNGIR).

289 991 € ont été reversés au profit du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), soit un produit net de 10 280 785 € de fiscalité directe : CFE (Contribution Foncière des Entreprises), TH (Taxe d'Habitation), TF (Taxe Foncière), CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales), IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux, TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et la Taxe de Séjour.

Une partie de ce produit fiscal est reversée aux Communes sous la forme d'une attribution de compensation non indexable, calculée sur la base du produit net de taxe professionnelle perçue par chaque commune en 1999, diminuée du produit des 3 taxes ménages que ne percevait plus la Communauté de Communes (ou, pour les Communes nouvellement adhérentes, sur la base du produit net de l'année précédent leur adhésion), et diminuée du coût des charges transférées.

À ce produit fiscal s'ajoute la compensation de l'Etat au titre de la suppression de la « part salaires » pour un montant de 2 246 731 € et la compensation liée à la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales pour un montant de 5 856 264 €.

## Les autres ressources

La Communauté d'Agglomération bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement (D.G.F). L'exercice effectif des compétences par la Communauté d'Agglomération conditionne le montant de la D.G.F. versée par l'Etat. Plus la Communauté d'Agglomération exercera de compétences, plus le montant de DGF sera élevé.

En 2018, la valeur du point de calcul de la DGF a chuté. Cependant, l'application du mécanisme de garantie de perte de dotation d'intercommunalité a permis le maintien de cette dernière à 1 329 775€.

# Quelques chiffres

Au titre de l'année 2021, les principales participations ont été :

- Prestation de service au SICTOM : 3 812 846 €.
- Subvention à Scènes du Jura : 485 000 €.
- Contribution au SDIS : 1 376 797 €.

En raison de la crise sanitaire, la CLECT ne s'était pas réunie en 2020. Le rapport établi en 2021 concerne donc 2 exercices.

La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), réunie le 9 juillet 2021, a présenté son rapport au conseil communautaire du 26 août 2021. Ce dernier a pour objet de recenser les nouveaux transferts de charges intervenus sur les exercices 2019 et 2020.

La CLECT a présenté les modifications de compétences et d'intérêt communautaire depuis la dernière CLECT du 23 septembre 2019 qui portait sur 2 points :

- L'adhésion de la commune de Baumes-les-Messieurs à ECLA au 1er janvier 2019.
- Le transfert de la compétence Petite Enfance pour la Ville de Lons-le-Saunier à effet du 1er juillet 2018.

La commission a travaillé sur les évolutions 2020 et 2021, ainsi que la finalisation de l'attribution de compensation de la commune de Baume les Messieurs . En conclusion la CLECT a présenté les incidences des transferts de charges sur le montant des attributions de compensation des communes membres d'ECLA.

## Les investissements significatifs de 2021

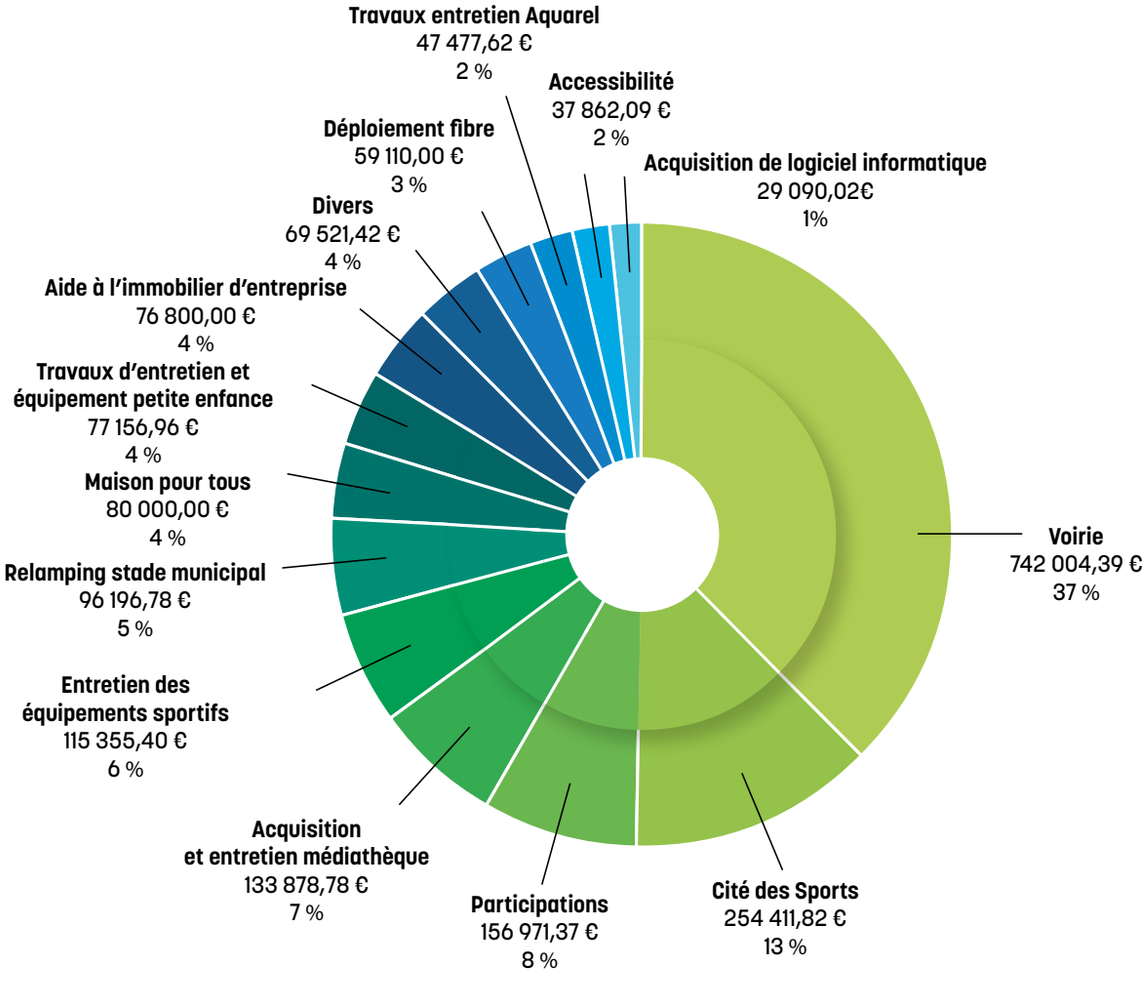

# Compte administratif

## Budget assainissement

| CA principal | Fonctionnement | Investissement | Total |
|---|---|---|---|
| Dépenses réelles réalisées 2021 | 2 987 176,92 € | 1 664 418,97 € | 4 651 595,89 € |
| Dépenses d'ordre réalisées 2021 | 1 265 991,53 € | 308 603,00 € | 1 574 594,53 € |
| **Total dépenses 2021** | **4 253 168,45 €** | **1 973 021,97 €** | **6 226 190,42 €** |
| Recettes réelles réalisées 2021 | 4 336 731,95 € | 224 185,27 € | 4 560 917,22 € |
| Recettes d'ordre réalisées 2021 | 308 603,00 € | 1 265 991,53 € | 1 574 594,53 € |
| **Total recettes 2021** | **4 645 334,95 €** | **1 490 176,80 €** | **6 135 511,75 €** |
| **Résultat** | **392 166,50 €** | **-482 845,17 €** | **-90 678,67 €** |
| Résultat de clôture 2020 | 2 726 823,08 € | 2 267 128,27 € | 4 993 951,35 € |
| Résultat 2021 | 392 166,50 € | -482 845,17 € | -90 678,67 € |
| Résultat de clôture 2021 | 3 118 989,58 € | 1 784 283,10 € | 4 903 272,68 € |
| Dépenses reportées sur 2021 | 0,00 € | 1 999 965,50 € | 1 999 965,50 € |
| Recettes reportées sur 2021 | 0,00 € | 298 310,00 € | 298 310,00 € |
| **Résultat** | **0,00 €** | **-1 701 655,50 €** | **-1 701 655,50 €** |
| **Résultat avec reports** | **3 118 989,58 €** | **82 627,60 €** | **3 201 617,18 €** |

## Budget eau

| CA principal | Fonctionnement | Investissement | Total |
|---|---|---|---|
| Dépenses réelles réalisées 2021 | 4 533 256,64 € | 1 591 196,56 € | 6 124 453,20 € |
| Dépenses d'ordre réalisées 2021 | 1 159 860,95 € | 112 651,31 € | 1 272 512,26 € |
| **Total dépenses 2021** | **5 693 117,59 €** | **1 703 847,87 €** | **7 396 965,46 €** |
| Recettes réelles réalisées 2021 | 6 140 377,57 € | 429 953,00 € | 6 570 330,57 € |
| Recettes d'ordre réalisées 2021 | 112 651,31 € | 1 159 860,95 € | 1 272 512,26 € |
| **Total recettes 2021** | **6 253 028,88 €** | **1 589 813,95 €** | **7 842 842,83 €** |
| **Résultat** | **559 911,29 €** | **-114 033,92 €** | **445 877,37 €** |
| Résultat de clôture 2020 | 2 189 440,78 € | 740 361,65 € | 2 929 802,43 € |
| Résultat 2021 | 559 911,29 € | -114 033,92 € | 445 877,37 € |
| Résultat de clôture 2021 | 2 749 352,07 € | 626 327,73 € | 3 375 679,80 € |
| Dépenses reportées sur 2021 | 0,00 € | 286 945,37 € | 286 945,37 € |
| Recettes reportées sur 2021 | 0,00 € | 56 529,00 € | 56 529,00 € |
| **Résultat** | **0,00 €** | **-230 416,37 €** | **-230 416,37 €** |
| **Résultat avec reports** | **2 749 352,07 €** | **395 911,36 €** | **3 145 263,43 €** |

## Budget transport urbain

| CA principal | Fonctionnement | Investissement | Total |
|---|---|---|---|
| Dépenses réelles réalisées 2021 | 1 890 326,01 € | 142 785,15 € | 2 033 111,16 € |
| Dépenses d'ordre réalisées 2021 | 4 586,00 € | 7 307,00 € | 11 893,00 € |
| **Total dépenses 2021** | **1 894 912,01 €** | **150 092,15 €** | **2 045 004,16 €** |
| Recettes réelles réalisées 2021 | 2 415 559,96 € | 93 162,65 € | 2 508 722,61 € |
| Recettes d'ordre réalisées 2021 | 7 307,00 € | 4 586,00 € | 11 893,00 € |
| **Total recettes 2021** | **2 422 866,96 €** | **97 748,65 €** | **2 520 615,61 €** |
| **Résultat** | **527 954,95 €** | **-52 343,50 €** | **475 611,45 €** |
| Résultat de clôture 2020 | 862 061,12 € | 153 621,19 € | 1 015 682,31 € |
| Résultat 2021 | 527 954,95 € | -52 343,50 € | 475 611,45 € |
| Résultat de clôture 2021 | 1 390 016,07 € | 101 277,69 € | 1 491 293,76 € |
| Dépenses reportées sur 2021 | 0,00 € | 212 636,69 € | 212 636,69 € |
| Recettes reportées sur 2021 | 0,00 € | 35 729,92 € | 35 729,92 € |
| **Résultat** | **0,00 €** | **-176 906,77 €** | **-176 906,77 €** |
| **Résultat avec reports** | **1 390 016,07 €** | **-75 629,08 €** | **1 314 386,99 €** |

## Budget unités de production et de vente d'éléctricité

| CA principal | Fonctionnement | Investissement | Total |
|---|---|---|---|
| Dépenses réelles réalisées 2021 | 318,43 € | 0,00 € | 318,43 € |
| Dépenses d'ordre réalisées 2021 | 30 731,00 € | 0,00 € | 30 731,00 € |
| **Total dépenses 2021** | **31 049,43 €** | **0,00 €** | **31 049,43 €** |
| Recettes réelles réalisées 2021 | 104,29 € | 0,00 € | 104,29 € |
| Recettes d'ordre réalisées 2021 | 0,00 € | 30 731,00 € | 30 731,00 € |
| **Total recettes 2021** | **104,29 €** | **30 731,00 €** | **30 835,29 €** |
| **Résultat** | **-30 945,14 €** | **30 731,00 €** | **-214,14 €** |
| Résultat de clôture 2020 | -19 235,79 € | 330 570,16 € | 311 334,37 € |
| Résultat 2021 | -30 945,14 € | 30 731,00 € | -214,14 € |
| Résultat de clôture 2021 | -50 180,93 € | 361 301,16 € | 311 120,23 € |
| Dépenses reportées sur 2021 | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Recettes reportées sur 2021 | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| **Résultat** | **0,00 €** | **0,00 €** | **0,00 €** |
| **Résultat avec reports** | **-50 180,93 €** | **361 301,16 €** | **311 120,23 €** |

## Budget opération commerciale et industrielle

| CA principal | Fonctionnement | Investissement | Total |
|---|---|---|---|
| Dépenses réelles réalisées 2021 | 73 755,83 € | 312 856,82 € | 386 612,65 € |
| Dépenses d'ordre réalisées 2021 | 195 663,50 € | 40 109,00 € | 235 772,50 € |
| **Total dépenses 2021** | **269 419,33 €** | **352 965,82 €** | **622 385,15 €** |
| Recettes réelles réalisées 2021 | 115 785,70 € | 250 547,17 € | 366 332,87 € |
| Recettes d'ordre réalisées 2021 | 40 109,00 € | 195 663,50 € | 235 772,50 € |
| **Total recettes 2021** | **155 894,70 €** | **446 210,67 €** | **602 105,37 €** |
| **Résultat** | **-113 524,63 €** | **93 244,85 €** | **-20 279,78 €** |
| Résultat de clôture 2020 | -655 411,35 € | -242 733,79 € | -898 145,14 € |
| Résultat 2021 | -113 524,63 € | 93 244,85 € | -20 279,78 € |
| Résultat de clôture 2021 | -768 935,98 € | -149 488,94 € | -918 424,92 € |
| Dépenses reportées sur 2021 | 0,00 € | 188 984,47 € | 188 984,47 € |
| Recettes reportées sur 2021 | 0,00 € | 340 866,16 € | 340 866,16 € |
| **Résultat** | **0,00 €** | **151 881,69 €** | **151 881,69 €** |
| **Résultat avec reports** | **-768 935,98 €** | **2 392,75 €** | **-766 543,23 €** |

# Les activités

## 1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Sur le plan économique, après une année 2020 marquée par la gestion de la crise, nous avons traversé une année 2021 axée sur la gestion de la relance de l'activité. ECLA a été présente sur tous les sujets touchant à la compétence Développement Économique.**

### Soutien financier envers les entreprises

Dès le début de la crise sanitaire, ECLA a participé à toutes les réflexions menées au niveau régional afin d'améliorer l'accompagnement financier des entreprises. Ainsi, en juillet 2020, ECLA participait, en abondant à hauteur de 68 628 €, à la mise en place du Pacte Régional pour l'Economie de Proximité dont l'objectif était d'encourager la reprise de l'activité économique des PME du territoire.

Ce pacte se compose entre autre du Fonds Régional des Territoires (FRT) qui permet de soutenir, sous forme de subvention, l'acquisition de matériel par les entreprises de l'agglomération.

Doté d'une enveloppe globale de 240 734 € (composée par ECLA, la Vile de Lons le Saunier et la Région Bourgogne-Franche-Comté) le FRT a permis d'accompagner 33 entreprises de l'agglomération dans l'acquisition de matériel pour développer leur activité localement, pour un montant global investi par les entreprises de plus de 630 000 €.

Pour l'assister dans cette mission, ECLA a confié la constitution des dossiers et l'accompagnement des entreprises à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura et à Initiative Jura.

### Appui à l'immobilier d'entreprise

Depuis fin 2017, ECLA a mis en place un régime d'aide dédié à soutenir financièrement les projets immobiliers de construction, d'acquisition et de réhabilitation, principalement industriels et touristiques, portés par des entreprises du territoire.

À ce titre, au cours de l'année 2021, ECLA a pu finaliser le soutien de 3 projets importants d'acquisition et de réhabilitation de locaux d'entreprises :

- L'entreprise CTP, situé sur la zone industrielle à Perrigny, pour la rénovation et l'extension d'un bâtiment à usage industriel.
- L'entreprise Domaine du Moulin de Jeanne, située à Courlaoux, pour la rénovation d'un ancien corps de ferme afin de créer un hébergement touristique de groupe.
- L'entreprise Groupe Demain, situé en zone industrielle à Lons le Saunier, pour l'acquisition et la rénovation d'une friche industrielle pour en faire son siège social.

Sur ces trois projets, le soutien d'ECLA s'élève à 76 800 €. Mais au-delà de l'aide financière attribuée par ECLA, l'accompagnement de la collectivité permet surtout à ces entreprises bénéficier d'un effet de levier important en sollicitant également le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté qui représente 400 000 € cumulés sur ces trois projets.

# Convention Initiative Jura

Partenaire de l'association Initiative Jura depuis de nombreuses années, ECLA a souhaité redéfinir ses modalités d'accompagnement pour les rendre plus proches du travail réalisé sur le terrain. C'est pourquoi, pour l'année 2021, les élus d'ECLA ont choisi de mettre en place une convention de partenariat dont l'objectif est de soutenir Initiative Jura au regard de chaque dossier accompagné sur le territoire de l'agglomération.

Pour rappel, la mission d'Initiative Jura est d'aider les créateurs repreneurs d'entreprises dans leurs démarches, notamment en leur octroyant une avance remboursable à taux zéro, permettant souvent l'obtention du prêt bancaire du projet, voire même d'autres aides. L'association peut également accompagner des entreprises déjà créées dans leur phase de croissance.

Ainsi, sur l'année 2021, la convention signée avec Initiative Jura prévoyait une soutien d'ECLA a hauteur de 8 400 €, soit l'équivalent de l'accompagnement de 16 dossiers soutenus sur le territoires.

De plus, ECLA s'est également appuyé sur les compétences d'Initiative Jura pour l'assister dans la constitution des dossiers de demande de subvention dans le cadre du Fonds Régional des Territoires et pour accompagner les entreprises dans leurs démarches.

# Animations

Une des missions de la collectivité est de faciliter la mise en réseau de l'ensemble des acteurs économiques du territoire. C'est pourquoi, dès que les conditions sanitaires l'ont permis, ECLA a organisé deux « Rencontres Eco de l'Agglo », temps forts visant à regrouper entreprises, collectivités et associations du territoire oeuvrant dans le champ de l'économie.

- **01/07/2021 : 1ère rencontre Éco : « Sortie de Crise, une nouvelle dynamique commence »**, en présence du Préfet du Jura, du Sous-préfet à la Relance, a réuni 62 participants.
- **18/11/2021 : 2ème Rencontre Éco : « Agir en faveur de l'environnement, Quelles opportunités pour l'entreprise ? »** ; avec le témoignage du groupe Bel, a réuni 45 participants.

Riches en contenu et fédératrices, les Rencontres Eco de l'Agglo sont appelées à devenir un événement récurrent. Ainsi, de nouvelles éditions seront planifiées en 2022.

La 2ème Rencontre Éco d'ECLA a eu lieu à Juraparc

# Synergie entre entreprises du territoire

En 2019, ECLA a missionné le Clus'Ter Jura pour l'accompagner sur la mise en place d'une démarche d'EIT (Écologie Industrielle Territoriale) sur la ZI de Lons-Perrigny. En appui avec la CCI du Jura, la Chambre de Métiers, Rudologia, EDF - Une Rivière Un Territoire et le Pays Lédonien, l'objectif premier de cette action est de faire naître des synergies entre les entreprises de la zone pour les faire gagner en compétitivité (au travers d'économies d'échelle par exemple) et de développer les relations inter-entreprises pour maximiser les retombées locales.

Suite à un premier atelier de détections de synergies en novembre 2019 qui a réuni plusieurs dizaines d'entreprises de la ZI et malgré les confinements successifs de 2020 et 2021, 3 axes de travail ont pu voir le jour :

- De la collecte et du recyclage des palettes.
- De la mutualisation des formations.
- De la création d'une association des entreprises qui aura, entre autres, pour mission de pérenniser la démarche d'EIT dans le temps et maintenir la synergie entre les entreprises de la zone.

Cette troisième action s'est matérialisée par la création de l'association ALons'ZI début 2021.

Soutenue par ECLA dans le cadre du FRT à hauteur de 12 000 €, l'association a continué à travailler sur les principales thématiques identifiée dans le cadre de l'EIT mais souhaite également proposer un panel de services plus large aux entreprises de la Zone Industrielle et réfléchit également à s'ouvrir à toutes les entreprises de l'agglomération, afin de maximiser encore d'avantage l'effet « Réseau » de la démarche.

# Commercialisation des Zones d'Activités

La zone des Plaines 2 à Courlaoux

Dans le cadre de sa compétence Développement Economique, ECLA aménage constamment son territoire pour faciliter l'installation d'entreprises.

Aujourd'hui, la zone des Plaines II à Courlaoux accueille 6 entreprises. Le conseil communautaire d'ECLA a délibéré en 2021 pour accueillir 2 nouvelles entreprises sur cette zone.

En parallèle, ECLA prépare l'extension de la zone d'activité de Messia-Chilly.

En 2021, plusieurs étapes ont été réalisation :

- Découpage du foncier par le géomètre.
- Suivi de plusieurs dossier de préemption.
- Suivi et finalisation d'acquisition de parcelles suite à expropriation.

La commercialisation des premières parcelles interviendra en 2022, pour une surface totale de 8 ha.

# 2. TOURISME

## Produit de la taxe de séjour

La taxe de séjour a produit 59 837 € en 2021. Soit une très nette augmentation après l'année 2020 impactée par la pandémie (45 061 €).

## Activité de l'Office de Tourisme

L'assemblée générale ordinaire de l'Office de Tourisme s'est tenue le 9 avril 2021, avec des élections pour remplacer un membre démissionnaire. Le conseil d'administration qui a suivi a procédé à l'élection de son nouveau bureau : **Jean-Philippe Rameau** a été élu Président.

Entre-temps une réunion entre les nouveaux élus d'Ecla et le personnel a permis d'échanger. Le personnel a fait des propositions appréciées, notamment d'aménagement des locaux, avec une participation active de sa part.

Mais l'activité de l'office a été à nouveau impactée par la crise sanitaire :

- Équipe partiellement confinée (avec maintien d'une activité partielle = réponse aux courriels, entretien du site Internet, réseaux sociaux, etc.).
- Réouverture en mai.

## Travaux

La période de fermeture administrative a été l'occasion d'entreprendre des travaux d'embellissement et des investissements conséquents, rendus possibles par la perception du fonds de solidarité.

L'antenne de Lons-le-Saunier a été modernisée, les peintures, éclairages, plafonds refaits. Un nouveau mobilier plus esthétique, en bois du Jura, a été installé.

Une boutique a été créée avec un espace dédié à la vente et des solutions de stockage.

La réorganisation des vitrines extérieures a rendu possible une visibilité de la boutique depuis l'extérieur ainsi qu'un espace de promotion d'ECLA et du Jura avec des vitrophanies.

L'aménagement de l'Office de Tourisme

# Chiffres de fréquentation en saison

La période d'ouverture a permis l'accueil sur deux bureaux : **Lons-le-Saunier** et **Baume-les-Messieurs**. La saison est en demi-teinte compte tenu du contexte pandémique et d'une météo très défavorable pendant tout l'été.

Juillet et août ont connu une fréquentation supérieure à 2020 (année forte), mais qui reste encore inférieure à 2019 (année pleine de référence avant la pandémie). La clientèle reste essentiellement française (mais moins locale qu'en 2020) pour 90 %.

Les visiteurs étrangers ont amorcé un timide retour (45 % des Pays-Bas, 20 % de Belgique, 15 % de Suisse).

## Accueil numérique

Le site internet de l'Office de Tourisme (www.lons-jura.fr) a fonctionné en année pleine avec de très bons chiffres de fréquentation et toujours une place importante consacrée à ECLA, notamment par une présentation imagée de toutes les communes.

# L'axe oenotourisme et éco-responsable

En accord avec la feuille de route exposée par le nouveau président, l'équipe a renforcé son travail dans deux domaines :

- **Œnotourisme** : l'Office est labellisé « vignoble et découverte ». Les travaux ont permis de renforcer la visibilité de l'offre autour du vin. En plus, des circuits de randonnée œnologique à Montaigu ont été créés et testés. Un accueil presse d'un magazine spécialisé a également eu lieu sur le sujet. Enfin, l'Office décline la participation d'ECLA au COPIL de la cité des vins du Jura.

- **Tourisme éco-responsable** : cet axe est en outre audité dans le cadre de la démarche qualité.

# Collaboration entre ECLA et l'Office de Tourisme

5 vidéos de promotion ont été tournées à l'initiative d'ECLA : le personnel de l'Office de Tourisme a participé à l'écriture des scenario, également en jouant les acteurs d'un jour.

Ces vidéos sont diffusées sur le site de l'Office et également à l'accueil sur les supports d'accueil numériques. Une réflexion commune sur une montée en puissance du tourisme industriel est engagée.

# Classement et démarche qualité

L'Office de Tourisme est classé en catégorie 1 du fait du classement de **Lons-le-Saunier** en station thermale.

Le classement étant arrivé à échéance, Ecla a délibéré le 6 mai 2021 et le dossier de renouvellement a été déposé à la Préfecture.

L'arrêté du préfet du Jura a été signé le 21 décembre 2021.

En parallèle, l'Office de Tourisme a poursuivi ses efforts dans le cadre de la démarche qualité : un auto-audit, suivi de réunions de travail ont préparé l'audit blanc qui se tiendra au printemps avant l'audit définitif prévu en juin avec 180 points de contrôle. L'obtention du label « Qualité tourisme » est en effet obligatoire pour un Office de Tourisme de catégorie 1.

# 3. CULTURE

## Les Scènes du Jura

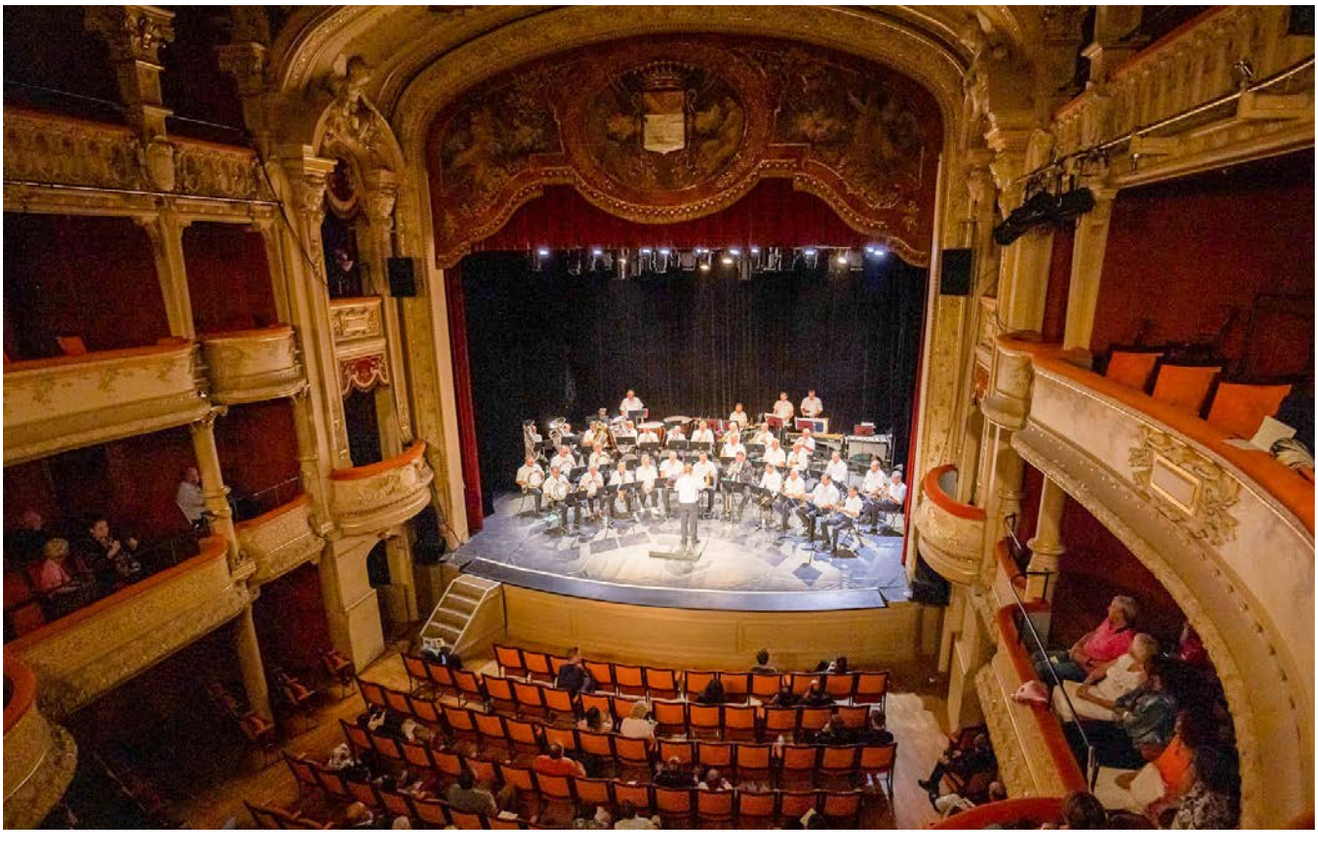

Fruit d'un long travail de rédaction, la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens a été signée entre les Scènes du Jura et plusieurs institutions et collectivités, dont ECLA. L'engagement pris par la collectivité à travers le renouvellement de la convention témoigne de la confiance et de l'intérêt pour le projet artistique « Faire corps », porté par le Directeur des Scènes du Jura, Cédric Fassenet. Cette convention est effective jusqu'à l'année 2024.

Il convient de rappeler que l'association, labellisée Scène Nationale, déploie une programmation sur l'ensemble du territoire jurassien, qu'elle soit au sein des établissements ou en extérieur, également des résidences artistiques, des actions culturelles (scolaires, tout public, etc.). La saison 2020/2021 a accueilli une vingtaine de spectacles principalement, au théâtre de Lons-le-Saunier. Pour la nouvelle saison, la Compagnie Rasposo s'est produite à **Courbouzon**, rapprochant la programmation des communes d'ECLA.

Les Scènes du Jura ont donc continué de s'adapter pour cette troisième saison culturelle sous pandémie, malgré un contexte sanitaire et des contraintes réglementaires mouvantes. Transformer les contraintes en opportunité, voilà une formule que sait habilement opérer l'équipe des Scènes du Jura, pour continuer à surprendre et à émerveiller.

# Centre Culturel Communautaire des Cordeliers

Le Centre Culturel Communautaire des Cordeliers regroupe dans un même bâtiment une médiathèque ainsi qu'un cinéma art et essai (doté de deux salles). Ce rapprochement en fait un établissement quasi unique sur le territoire national.

La crise sanitaire a encore fortement impacté le fonctionnement du service : le cinéma est ainsi resté fermé jusqu'au mois de mai, et a connu ensuite une reprise très progressive du fait de jauges largement réduites.

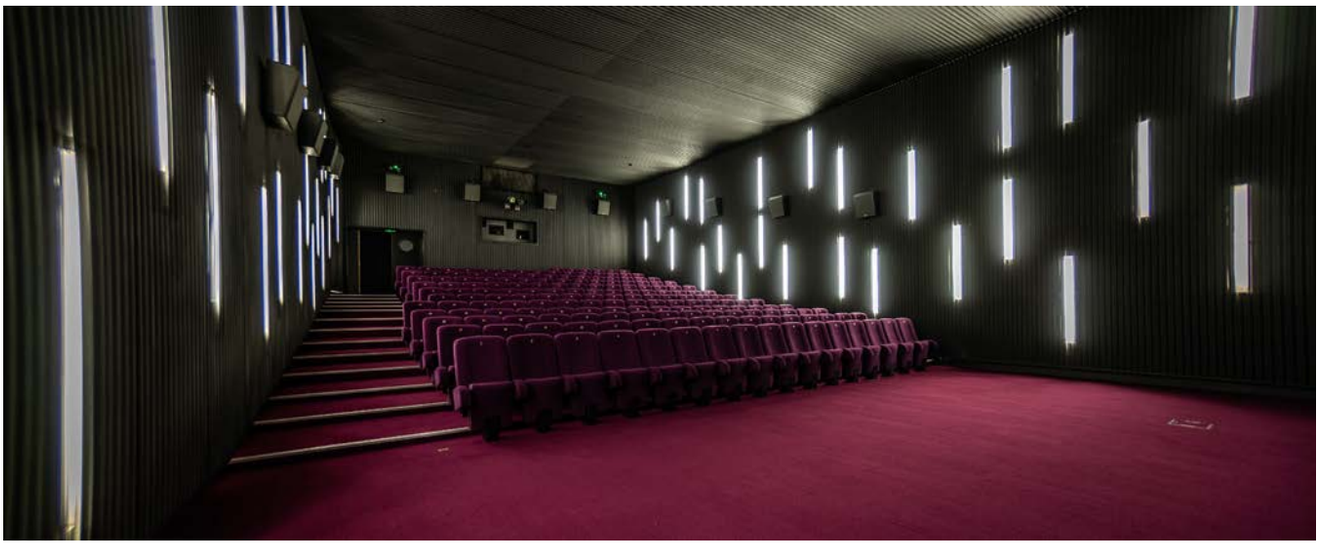

# La médiathèque

La médiathèque est quant à elle restée ouverte mais en réduisant fortement une partie non négligeable de son offre de services (actions culturelles dans et hors les murs tout particulièrement), dans un contexte d'accès aux espaces encore très contraint.

La reprise a donc été progressive et le retour des publics constaté en toute fin d'année demeure partiel et très fragile.

# Le cinéma

# Conservatoire

L'audition de Piano au Conservatoire

## Gouvernance

Le projet d'établissement du Conservatoire a continué de se mettre en place avec la tenue d'un conseil d'établissement en octobre 2021, donnant lieu à des élections quelques semaines plus tard.

Les élections pour renouveler les représentants des parents d'élèves, les élèves et les représentants du personnel ont donc eu lieu en Décembre 2021. La durée du mandat est de deux ans, soit jusqu'en juin 2023.

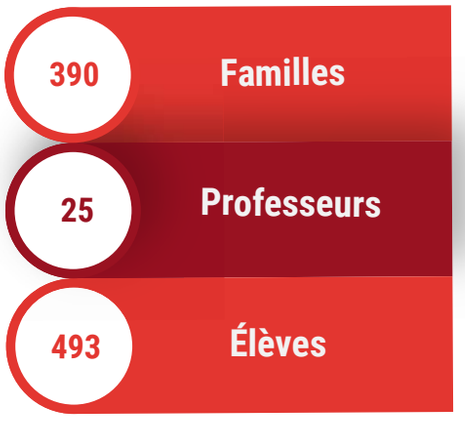


## Adaptation face au contexte

Au même titre que les autres établissements culturels, l'organisation du Conservatoire de Musique et de Danse d'ECLA a de nouveau été bousculée en 2021 par les différentes restrictions sanitaires. Le deuxième semestre de l'année scolaire 2020/2021 s'est donc tenu dans la prolongation des semestres précédents, entre cours à distance et cours en présentiel, grâce à l'adaptation de l'équipe pédagogique et administrative.

Pour remplacer les traditionnelles journées portes ouvertes, plusieurs professeurs du Conservatoire se sont déplacés dans lesécoles d'ECLA, en septembre 2021, afin d'ouvrir cette nouvelle année scolaire en musique.

## Le conservatoire et l'action culturelle

Le partenariat avec le Festival de Musique Baroque du Jura a permis une invitation gratuite pour les élèves du conservatoire lors du concert au théâtre de Lons le Saunier le vendredi 18 juin 2021 (création du Poème Harmonique Venezia dalle calli ai Palazzi). Deux classes de danse ont pu s'y rendre, ainsi que des élèves musiciens.

Le partenariat avec les Scènes du Jura a permis d'engager une série de sorties, concerts et spectacles, pour la classe de danse sur la saison 2021/2022. Ceci à un tarif préférentiel pour les élèves du conservatoire et leur familles.

Le Conservatoire, appuyé par l'association Prod'IJ, a proposé pour une 9ème édition le festival « Couleurs Jazz » au Bœuf sur le Toit.

## Les conservatoires et les écoles d'ECLA

Même si l'année scolaire a été largement ébranlée par les différents protocoles, certains projets ont pu être maintenus sur la fin d'année scolaire. Ainsi, en mai et juin, Mylène Fonitcheff (professeure de danse) est intervenue sur 2 parcours avec 20h de face à face pédagogique, répartis en deux parcours de 10h de danses contemporaine et de danse baroques « pour enfants d'aujourd'hui ». 40 élèves de cycle 2 et cycle 3 ont été concernés par ces parcours.

Dans le cadre du festival « Couleurs Jazz », 3 concerts scolaires, fruits des PEAC 20/21 ont pu avoir lieu, en pariant sur un report des dates habituelles du festival (22, 23 et 24 juin 2021).

- Swing Gomme avec le Cactus Bluesy Band (mené par Philippe Plassard).
- American Dream avec SuZy & Kho.
- Jazz à l'école avec VPLH Quartet (mené par 4 professeurs du Conservatoire).

*Le festival Couleur Jazz junior au Boeuf sur le Toit*

# Projets d'Éducation Artistique et Culturelle

Les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) s'appuient sur trois piliers : les enseignements artistiques, les rencontres avec les artistes et les œuvres, et les pratiques artistiques. Les PEAC sont proposés aux écoles maternelles et primaires de toute l'agglomération, avec pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art, à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Pour la 5ème année, ECLA a renouvelé son partenariat avec l'Education Nationale pour la mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle, pour la période 2020/2021.

Ces PEAC sont proposés par plusieurs partenaires, publics et privés :

- Le Centre Culturel Communautaire des Cordeliers (2 parcours).
- Le Conservatoire de Musique et de Danse (6 parcours).
- Les Musées de Lons le Saunier (3 parcours).
- L'association Prod'IJ en partenariat avec l'Atribudu quoi (1 parcours).
- L'artiste plasticienne Isabelle Jobard (1 parcours).
- L'association CPIE Bresse Jura (3 parcours).

Environ 20 classes ont pu participer à certains parcours maintenus, d'autres ayant été annulés en raison des périodes de confinement. Sur ces 16 parcours, 5 ont été annulés ou reportés sur l'année 2021/2022.

# Subventions à caractère évènementiel

L'article 9-4 des statuts prévoit la possibilité pour ECLA de soutenir des manifestations de type évènementiel, sur la base des dispositions prévues par le règlement correspondant.

L'enveloppe consacrée à ce soutien est de 30 000€, partagée entre des évènements sportifs et culturels. Pour l'année 2021, 11 manifestations ont été soutenues, dont 5 culturelles et 6 sportives.

Le secteur de l'évènementiel a particulièrement pâti des restrictions successives. Certains évènements se sont adaptés malgré la situation, d'autres ont du être annulés.

8 subventions à caractère évènementiel ont été versées en 2021 pour des manifestations sportives et culturelles, pour un total de 19 500 €.

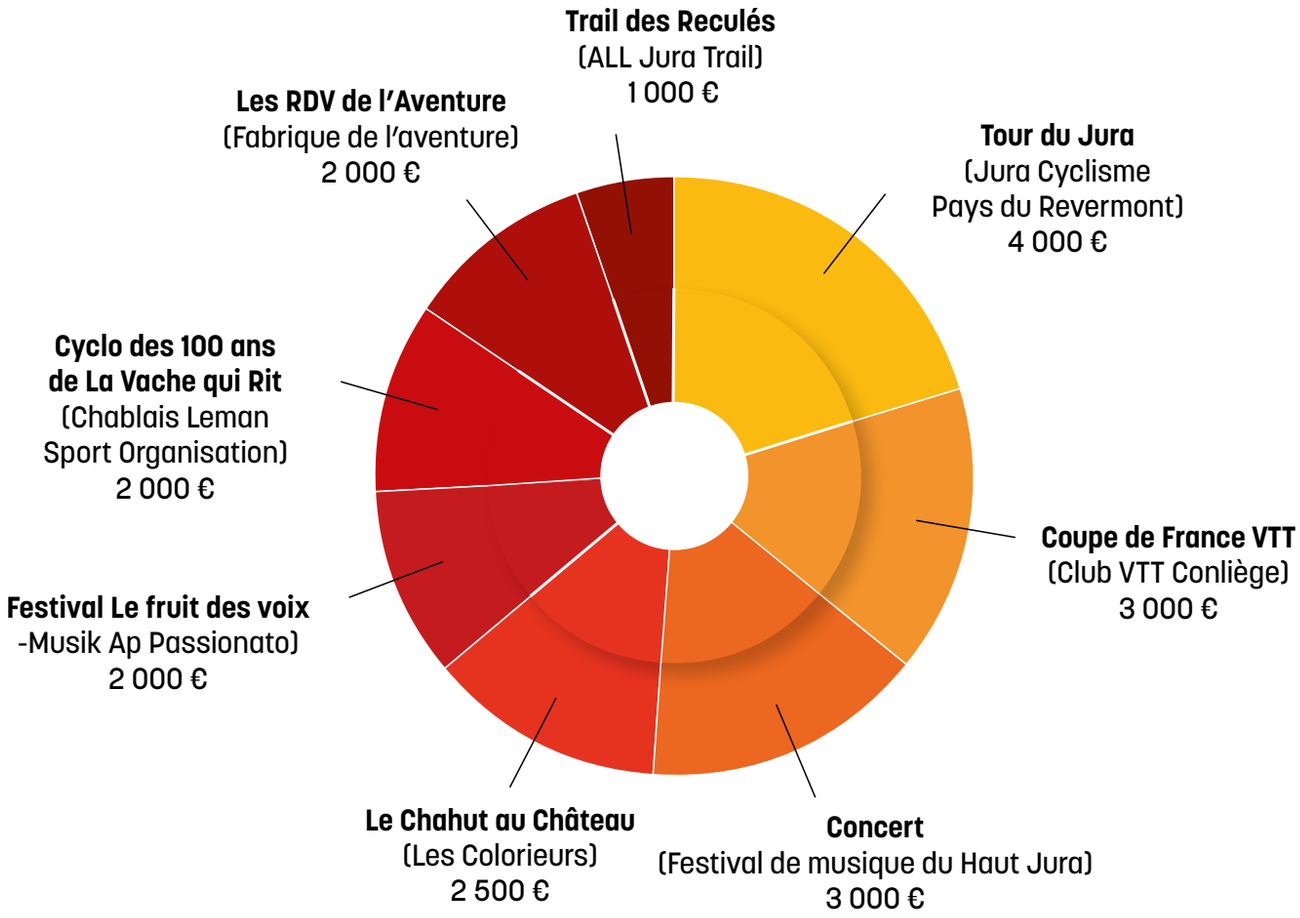

# 4. SPORT

**Le secteur sportif a été à nouveau touché par la crise sanitaire en 2021, avec des périodes importantes des restrictions, des interdictions de pratique pour les divers publics, et des fermetures d'équipements sportifs.**

## Les principaux investissements 2021

- **Stade Municipal** : remplacement de l'éclairage du terrain par des leds.
- **Stade d'athlétisme** : re-traçage de la piste d'athlétisme.
- **Gymnase du GES** : travaux d'accessibilité et mise en place de la fibre optique.
- **Cité des Sports** : études par la Maîtrise d'Œuvre.
- **Stade en Presle de Montmorot** : réalisation d'une fresque footballistique en façade des vestiaires.

## Subventions sportives

8 subventions à caractère évènementiel ont été versées en 2021 pour des manifestations sportives et culturelles, pour un total de 19 500 €. De plus, ont été versées à des associations sportives scolaires et civiles :

- Des subventions sportives de fonctionnement à hauteur de 152 155 €.
- Plusieurs des subventions d'équipement pour un montant total de 3 621 €.

# Centre Aqua'ReL

L'établissement a été contraint à la fermeture du 1er janvier au 8 juin 2021. À nouveau, la période de fermeture a permis des travaux de maintenance et d'embellissement de la structure.

La saison estivale a vu un retour timide du public, à nouveau freiné par la mise en place et le contrôle du pass sanitaire puis vaccinal à compter du 21 juillet.

Le centre Aqua'ReL a enregistré 77 500 entrées en 2021, soit 58 313 pour le public (dont 4 573 pour les activités d'animation comme l'aquagym et l'aquabike), et 19 187 entrées pour les clubs et les scolaires.

La recette de l'équipement se trouve à nouveau fortement impactée, à hauteur de 238 000 € (627 000 € en 2019), atténuée toutefois par une baisse de la consommation au niveau des fluides.

# Événements marquants

Les championnats et les compétitions n'ont pu se dérouler qu'au cours du second semestre 2022. Parmi celles-ci, nous pouvons noter le Tour du Jura Cycliste, la Coupe de France de VTT, la Cyclosportive ainsi que le Trail des Reculées.

# Projet Cité des Sports

Le projet de Cité des Sports s'est poursuivi en 2021 avec les études menées par la maîtrise d'œuvre, avec la validation de l'Avant Projet Détaillé le 26 août 2021.

# Installations sportives

Une réflexion a été engagée en 2021 afin de dresser un état précis des installations sportives d'ECLA, les gymnases, les terrains de grands jeux et les salles spécialisées.

Cette réflexion se poursuivra afin de fixer une feuille de route sur ces installations sportives à moyen et à long termes, tant sur le plan des investissements à prévoir que sur leur utilisation par les différentes structures sportives.

# 4. LE CYCLE DE L'EAU

**En 2021, les Régies d'eau et d'assainissement d'ECLA ont fait l'objet d'une réorganisation et d'une refonte de l'organigramme. Ces changements ont insufflé une dynamique permettant ainsi de faire face aux nombreux enjeux techniques, environnementaux et réglementaires du petit cycle de l'eau.**

## Eau potable

En 2021, les efforts se sont concentrés pour constituer une équipe stabilisée de fontainiers dont l'une des principales missions a été l'harmonisation du parc de compteurs et le déploiement de la radiorelève. Ce dispositif permettra une relève simplifiée et rapide avec, pour objectif, à minima, 2 relèves par an et diminution du nombre de factures sur estimation.

En 2021, des installations de production d'eau potable ont été renouvelées et fiabilisées (renouvellement des pompes de Villevieux, modernisation télégestion). Les ressources en eau potable ont également fait l'objet de nombreuses actions en 2021, comme par exemple :

- **Moiron** : élaboration d'une stratégie expérimentale pour qualifier l'impact de l'épandage sur la ressource (mise en œuvre en 2022)
- **Montaigu** : poursuite de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique

Sur la **ressource de Villevieux**, le suivi analytique a confirmé la présence de molécules issues d'herbicide (S-métolachlor) au dessus des seuils réglementaires. Si ce dépassement de seuil ne compromet pas le caractère « potable » de l'eau, il engendre néanmoins une procédure dérogatoire qui contraint ECLA à repasser en dessous du seuil dans un délai de 3 ans.

En 2021, à l'image des années précédentes, les actions en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau ont été nombreuses et semblent porter leur fruit avec un abaissement régulier et encourageant de la teneur en S-métolachlor.

Parmi les leviers utilisés, les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sont des dispositifs innovants qui rémunèrent les agriculteurs pour des actions à restaurer ou maintenir des écosystèmes (préservation de la qualité de l'eau, protection du paysage et de la biodiversité,etc.).

Ces dispositifs économiques visent à restaurer un système de signaux économiques qui oriente les agriculteurs vers des comportements plus vertueux d'un point de vue environnemental.

ECLA a choisi de mettre en œuvre les PSE, dont l'animation et le suivi sont complexes et techniques. D'autres leviers tels qu'un projet de révision de la DUP, l'animation de groupes de travail, le déploiement d'une stratégie foncière sont également mobilisés.

Sur le plan quantitatif, ECLA a poursuivi l'étude ressource destinée à quantifier la ressource de Villevieux et à évaluer les installations d'exploitation.

L'état patrimonial des installations a été expertisé et des essais de pompages ont eu lieu en 2021, ainsi qu'une caractérisation 3D de la géométrie de la nappe. Un essai de pompage à l'étiage devra être réalisé en 2022, ainsi qu'une modélisation hydraulique du système.

Enfin côté réseau de distribution, 2.45 km de canalisations de distribution et d'adduction ont été renouvelés en 2021 pour un montant de 618 k€ HT.

Parmi les chantiers notables, peuvent être cités Route de Macornay et Chemin des Dombes à **Lons-le-Saunier**, Rue Novalet/Impasse Clusiaux à **Montmorot**, Rue du Petit Tartre et Rue du 19 mars à **Messia** ou encore **Vatagna**.

# Assainissement

L'année 2021 a été marquée par le démarrage d'un programme de travaux d'envergure sur les réseaux d'assainissement des systèmes d'assainissement Vallière et Sorne.

Les chantiers principaux de 2021 et sur 2021/2022 sont les suivants :

- Rues de Babylone - Lième - Tonneliers à **Perrigny**.
- Rue Saubief à **Montmorot**.
- Rue du Puits à Sel à **Perrigny**.
- Secteur Hebmann à **Montmorot et Lons-le-Saunier**.
- Rues Sommier et Ponard à **Montmorot**.
- Vatagna.
- Secteur Macornay **Courbouzon**.
- Route Bletterans Bruyeres à **Courlans**.
- Collecteur Val de Sorne à **Messia**.

De plus, les surpresseurs de la Station de **Montmorot** ont été renouvelés ce qui permettra un gain énergétique majeur.

En 2021, les équipes d'exploitation se sont structurées et renforcées afin de fiabiliser les performances des installations. Le système d'assainissement de **Montmorot** doit, en effet, améliorer ses performances au regard des exigences réglementaires.

Les projets de réhabilitation des « petites STEP » ont été poursuivis avec l'aboutissement, fin 2021, du projet de STEP à **Pannessières** dont les travaux démarreront en 2022. Le renouvellement de la STEP de **Trenal** est en cours d'étude et les lagunes du **Pin**, de **L'Étoile** et de **Saint-Didier** vont faire l'objet de campagne bathymétrique afin d'en connaître le volume de boues et de prioriser les opérations de curage.

# GEMAPI

Suite à la décision de création d'une structure unique de gestion de la GEMAPI à l'échelle du bassin de la Seille en 2020, un projet de création d'un futur Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) a été bâti tout au long de l'année 2021.

L'essentiel des démarches administratives (délibérations préalables des futurs membres, dossier de création de l'EPAGE) a été réalisé et l'EPAGE se verra officiellement créé en juillet 2022.

Regroupant 13 EPCI (230 communes concernées par le Bassin de la Seille), à cheval sur 3 départements et 2 régions, l'EPAGE gérera plus de 2 000 km de linéaire de cours d'eau.

La gouvernance de l'EPAGE sera assurée par 29 délégués dont 4 seront issus d'ECLA.

Les champs d'intervention de cette structure sont les compétences dites obligatoires en matière de GEMAPI.

D'ores et déjà, dans un souci de continuité de service, l'EPAGE a élaboré son programme d'investissement ainsi que ses prospectives budgétaires de manière à reprendre, sans délai, les études et travaux en cours ou imminents.

Concernant ECLA, outre les entretiens de berges et ripisylves, les dossiers prioritaires seront le reméandrement de la Vallière à l'aval de la station d'épuration de Montmorot (finalisation de l'étude en cours, travaux prévus en 2022) et l'étude de danger et de régularisation du bassin écrêteur de crue des Combes (prévue en 2022).

La cotisation annuelle d'ECLA à l'EPAGE est de 176 000 €. Le produit nécessaire à ce financement sera ventilé sur les taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti et cotisation foncière des entreprises).

Dans l'attente de la création de l'EPAGE, au cours de l'année 2021, ECLA a réalisé des travaux d'enlèvement d'embâcles, de réaménagement de fond de lit, d'arasement d'atterrissement.

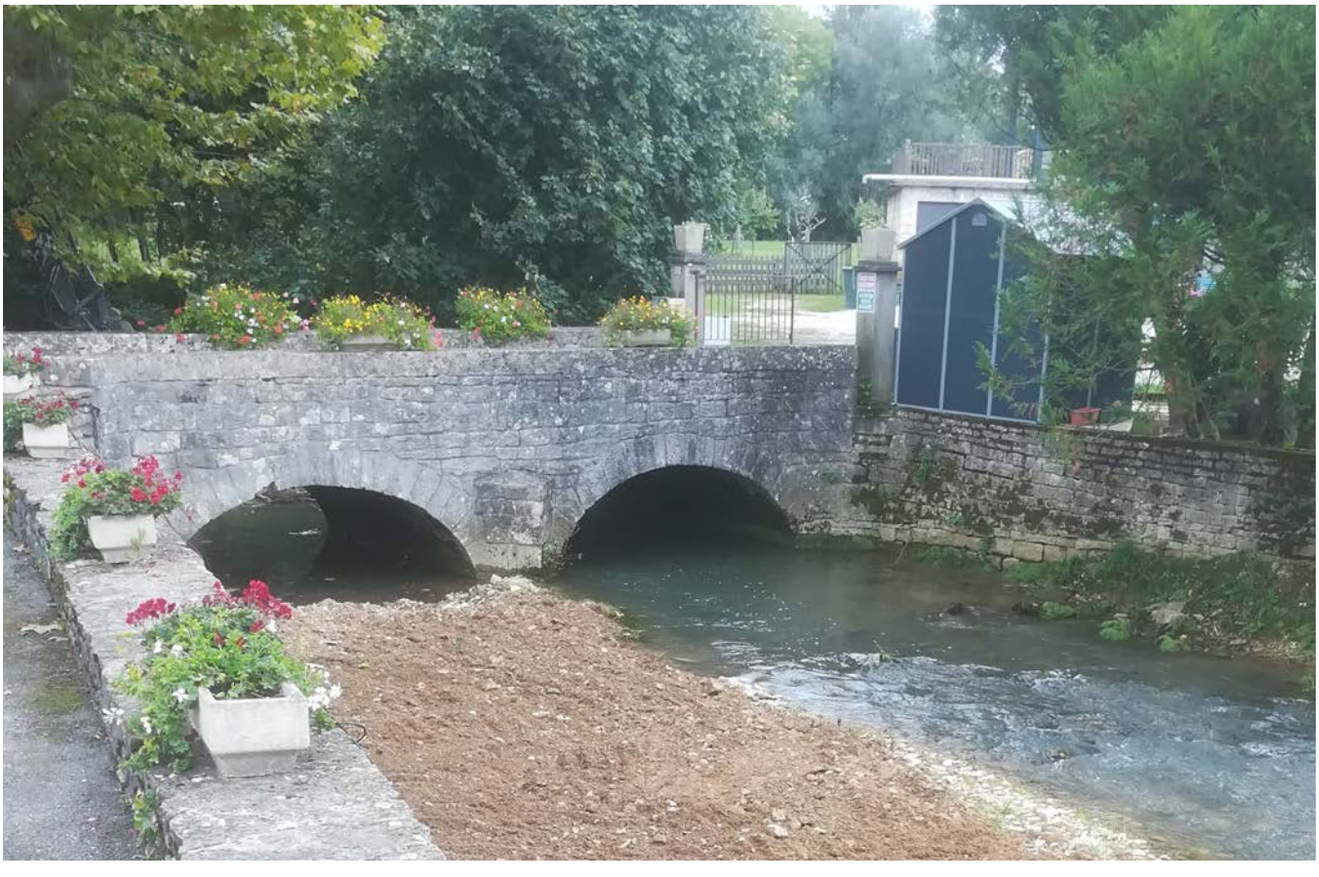

# 5. INCENDIE ET SECOURS

Cette compétence est déléguée au SDIS du Jura. ECLA Lons Agglomération a participé au financement du nouveau Centre d'Incendie et de Secours principal de Lons-le-Saunier, situé sur le site du Rocher à Montmorot et ouvert en 2020.

**48,4 %**
Participation au financement du nouveau centre d'incendie et de secours

**1 376 796 €**
Contribution au fonctionnement du service

Le Centre d'Icendie et de Secours principal

# 6. ENVIRONNEMENT

## Commission environnement

La commission environnement s'est réunie à 8 reprises :

- **19 janvier** – organisation de la commission et recueil des souhaites des membres.
- **23 février** – présentation de la compétence environnement d'ECLA.
- **16 mars** – présentation de la thématique mobilités douces.
- **4 mai** – présentation de la commission énergie.
- **15 juin** – définition des axes de travail de la commission.
- **21 septembre** – élaboration de propositions de travail sur le thème de l'énergie.
- **5 octobre** - élaboration de propositions de travail sur le thème de l'éducation, santé, biodiversité.
- **14 décembre** – présentation de l'étude de faisabilité de la ZAM.

## Collecte et traitement des déchets

Pour rappel cette compétence est déléguée au SICTOM de la zone de **Lons-le-Saunier**. Cependant, ECLA participe activement à la réflexion sur l'étude de la mise en place d'une tarification incitative.

## Environnement et transition écologique

### Centrale solaire citoyenne

A la suite des 2 réunions qui ont réunis près de 150 citoyens en 2020, 2021 a vu l'émergence d'un groupe de travail pour la création d'une structure porteuse du projet.

### Alimentation et agriculture

Sur ce volet, ECLA est engagé à plusieurs niveaux : la participation dans la Scic Ensemble Bi'eau et l'étude de faisabilité d'une zone maraichère sur le secteur de **Courlaoux**.

### Éducation à l'environnement

ECLA a mandaté le CPIE Bresse Jura pour l'animation d'un programme d'éducation à l'environnement auprès de 12 classes de l'agglomération.

## Environnement et santé

### Lutte contre les espèces invasives

Dans le cadre la lutte contre les espèces invasives, ECLA a poursuivi son action périodique sur les espèces présentant un risque pour la santé à savoir l'ambroisie et la berce du Caucase.

# 7. MOBILITÉS, DÉPLACEMENT DOUX

Réalisation du 1er tronçon de la voie verte en fond de Vallière

Avant d'énoncer les différentes actions réalisées lors de l'année 2021, il est important de souligner l'absence d'un responsable du service mobilités/transports/accessibilité pendant plusieurs mois sur la période de référence.

Voici les éléments réalisés :

- Aménagement de la piste cyclable rue de Vallière à **Montmorot**.
- Travaux Tronçon 1 voie verte en fond de Vallière.
- Marquage mise en conformité arrêts de bus **Frebuans**, Richebourg, **Perrigny** rue du Villard, rue François Bussenet, rue principale **Montaigu**, **Bornay**.
- Fourniture et pose d'équipements d'accueil sur les voies vertes (poubelles, bancs, barrières, etc.).
- Dallage et installation d'atelier de réparation vélo à **Courlaoux**, **Verges**.

Gestion de 12 lignes scolaires et réseau urbain

- Diagnostic voute galerie du Faite.
- Réalisation de panneaux d'information voie verte.
- Signature d'une convention entretien et maintenance poteaux d'arrêt bus Tallis.

# 8. TRANSPORT ET ACCESSIBILITÉ

## Réseau Tallis

L'exploitation du réseau est déléguée à la société Keolis et a été renouvelée en Août 2018 pour 6 ans. L'année 2021 a été une nouvelle fois marquée par la situation sanitaire et l'offre de transport s'est adaptée au fur et à mesure de l'évolution. ECLA a accompagné l'exploitant en réalisant des réajustements financiers sous forme d'avenant afin de garantir un équilibre économique de ce marché.

## Chiffres clés

### Kilomètres réalisés lignes et services réguliers

| 2021 | Km commerciaux | Km HLP* | Km totaux |
|---|---|---|---|
| Total lignes régulières et navettes | 135 992 | 33 398 | 169 390 |
| Ligne 1 | 42 846 | 10 832 | 53 678 |
| Ligne 2 | 32 280 | 4 894 | 37 174 |
| Lignes 3 | 51 036 | 11 084 | 62 120 |
| Navette Les Troupes | 4 159 | 2 734 | 6 893 |
| Navette Les Pendants | 5 288 | 3 396 | 8 684 |
| Navette Mancy | 383 | 458 | 842 |
| Navette ESAT | 0 | 0 | 0 |
| **Total transport à la demande** | 53 192 | 0 | **53 192** |
| **Malis** | 53 192 | 0 | **53 192** |

*HLP : Haut le pied = Km à vide

**Fréquentation par ligne et transport à la demande (voyage comptés/billettique)**

| Voyage par ligne | 2021 | 2020 | N/N-1 valeurs | N/N-1 % |
|---|---|---|---|---|
| **Ligne 1**<br>dont sur réservation | 89 397<br>0 | 82 605<br>7 | 6 792 | **8,2 %**<br>**-100 %** |
| **Ligne 2**<br>dont sur réservation | 9 380<br>22 | 6 294<br>24 | 3 086<br>-2 | **49 %**<br>**-8,3 %** |
| **Ligne 3** (dont navette Esat)<br>dont sur réservation | 56 949<br>137 | 43 665<br>140 | 13 284<br>-3 | **30,4 %**<br>**-2,1 %** |
| **Navette Les Troupes** | 4 320 | 3 020 | 1 300 | **43 %** |
| **Navette Les Pendants** | 8 817 | 6 204 | 2 613 | **42,1 %** |
| **Navette Mancy** | 1 098 | 819 | 279 | **34,1 %** |
| **Total voyages Tallis** | **169 961** | **142 607** | **27 354** | **19,2 %** |
| **Malis** | **4 831** | **4 228** | **603** | **14,3 %** |
| **Total voyages Malis** | **4 831** | **4 228** | **603** | **14,3 %** |
| **Total** | **174 785** | **146 835** | **27 950** | **19 %** |

La fréquentation globale du réseau a progressée de 19% par rapport à 2020 mais reste en recul de 19 % par rapport à 2019.

# Transport scolaire

Tallis'Ecole ce sont 12 lignes scolaires organisées par ECLA avec environ 482 élèves transportés quotidiennement. Sur l'année scolaire 2021/2022, 1 341 demandes de prise en charge ont été enregistrées et ensuite réparties sur les réseaux Tallis'École et Mobigo. Le nombre d'élèves inscrits est en baisse de **10 %** par rapport à celle de 2020.

## Niveau de scolarité des élèves transportés

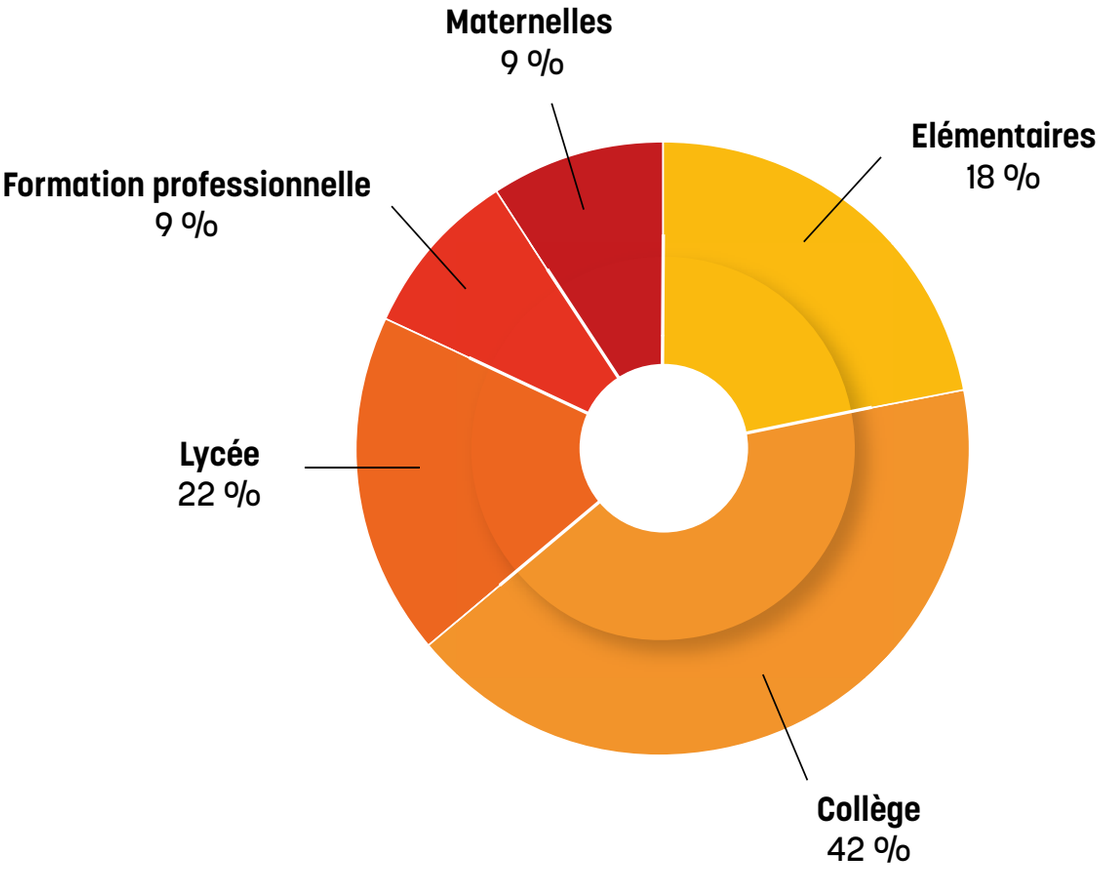


# L'aide forfaitaire transport scolaire

Cette aide forfaitaire est attribuée par ECLA et elle est accordée aux familles dont l'enfant réalise sa scolarité en dehors du ressort territorial d'ECLA dont l'option n'est pas pourvue par un établissement scolaire du même périmètre.

Pour l'année scolaire, la collectivité a indemnisé 10 familles pour une valeur totale de dotation de 3 000 €.

Les familles qui souhaitent bénéficier de cette aide individuelle doivent faire la demande, avant le 28 février de l'année scolaire au service Transport Mobilité d'ECLA.

La demande devra être accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB), des justificatifs de transport en commun, et tout autre document précisant la nature et le niveau de la formation suivie.

# Schéma d'accessibilité

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité réalisé en 2019, ECLA a aménagé 4 arrêts de bus en 2021 (St Exupéry, Jules Bury, Rue des Violettes, Colbert). Ces aménagements ont pour objet de faciliter l'accès au transport en commun pour les personnes à mobilité réduites. Les arrêts de bus accessible sur l'ensemble du réseau sont indiqués sur les lignes du réseau Tallis.

# Plan de déplacement inter-établissements

Aucune activité sur l'année 2021 en raison des restrictions sanitaires.

# Versement mobilité

Le « Versement Mobilité » est une contribution due par les employeurs privés ou publics qui embauchent au moins 11 salariés sur la zone où est institué ce versement. Il peut financer tout investissement et fonctionnement de services ou d'actions qui rentrent dans le champ de compétence de l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Son taux est fixé à 0,35 % de la masse salariale des établissements sur le territoire d'ECLA.

Le versement Mobilité a subi une réforme au 1er janvier 2022 qui depuis cette date est calculé sur la base de la masse salariale déclarée par les entreprises et non sur le versement des cotisations à l'URSSAF et MSA.

Sommes perçues les 3 dernières années

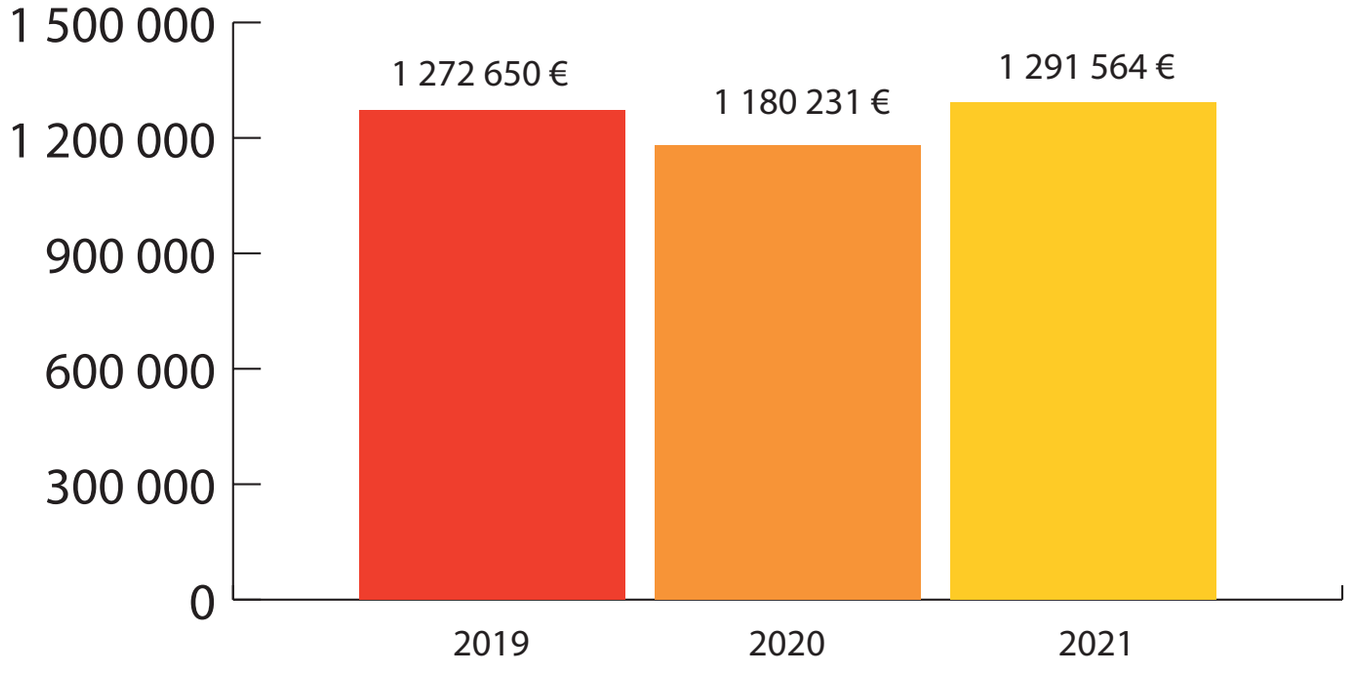


Le service transport et mobiilté a connu le recrutement en aôut 2021 de Pascal Pingliez, auquel a été confiée une mission de développement et de promotion de la mobilité, des transports et des déplacements doux sur tout le territoire d'ECLA.

# 9. VOIRIE

## Commission voirie

En 2021, les membres de la Commission Voirie sur invitation du Vice Président M. Claude Janier et du délégué à la Voirie M. Maurice Monnet se sont réunis à 4 reprises, lors de 3 Commissions et d'une réunion d'explication du fonctionnement de la Compétence Optionnelle Voirie et de son financement.

Les échanges en Commission Voirie ont notamment permis de définir la clé de financement des travaux de la première intervention sur les ouvrages en mauvais état et de déterminer le niveau plancher d'investissement annuel pour garantir le maintien en bon état de nos routes communautaire.

## 6 personnes au service des communes

Le Pôle Etudes et Travaux d'ECLA est composé de 6 personnes dont les 3 missions principales sont :

- Prestations de Maîtrise d'œuvre de projets d'aménagement pour les 31 Communes d'ECLA qui adhèrent au Service.
- Suivi, coordination et appui technique des travaux de couche de roulement sur les voiries communales de compétence ECLA.
- Surveillance des travaux des concessionnaires réseaux secs et humides sur les voiries communales de compétence ECLA.

## Actualisation du linéaire de voirie communale

En collaboration avec les 32 Communes, le linéaire de voirie communale de compétence ECLA a pu être actualisé par le Pôle Etudes et Travaux d'ECLA. Ce travail n'avait pas été réalisé depuis le transfert de la compétence Voirie à l'Agglomération. Il permet à l'ensemble des communes d'avoir une connaissance exhaustive et cartographiée, rue par rue, du statut de celles-ci :

- Route départementale
- Voirie communale de compétence ECLA
- Voirie communale de compétence ECLA – Zone d'activités
- Chemin communal
- Voirie privée

Travaux de Perrigny

# 3,8 km de voirie

En 2021, des travaux de reprise de la couche de roulement ont été effectués sur 3,8 km réparti sur 12 communes différentes. Cet investissement représente un montant global de 598 900 € HT.

Depuis 2003, 159 km de voirie ont été repris dans le cadre de la compétence optionnelle Voirie d'ECLA, soit **49 %** du linéaire total de voiries communautaires.

## Travaux voirie 2021 : **598 900 €**

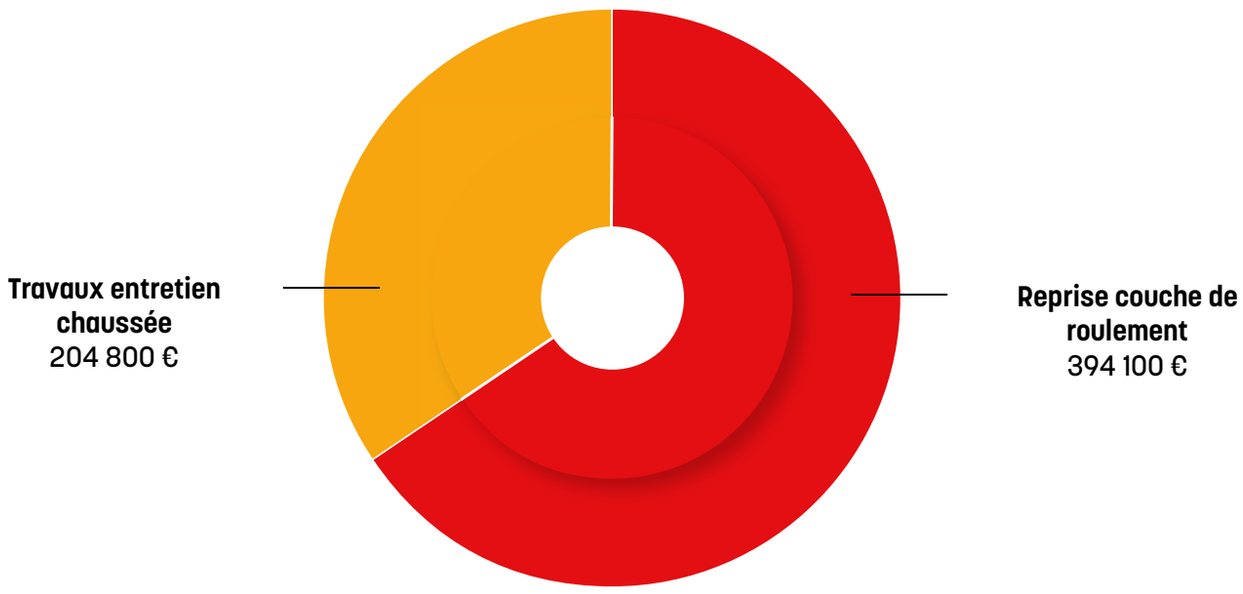


## Linéaire couche de roulement par an depuis 2003

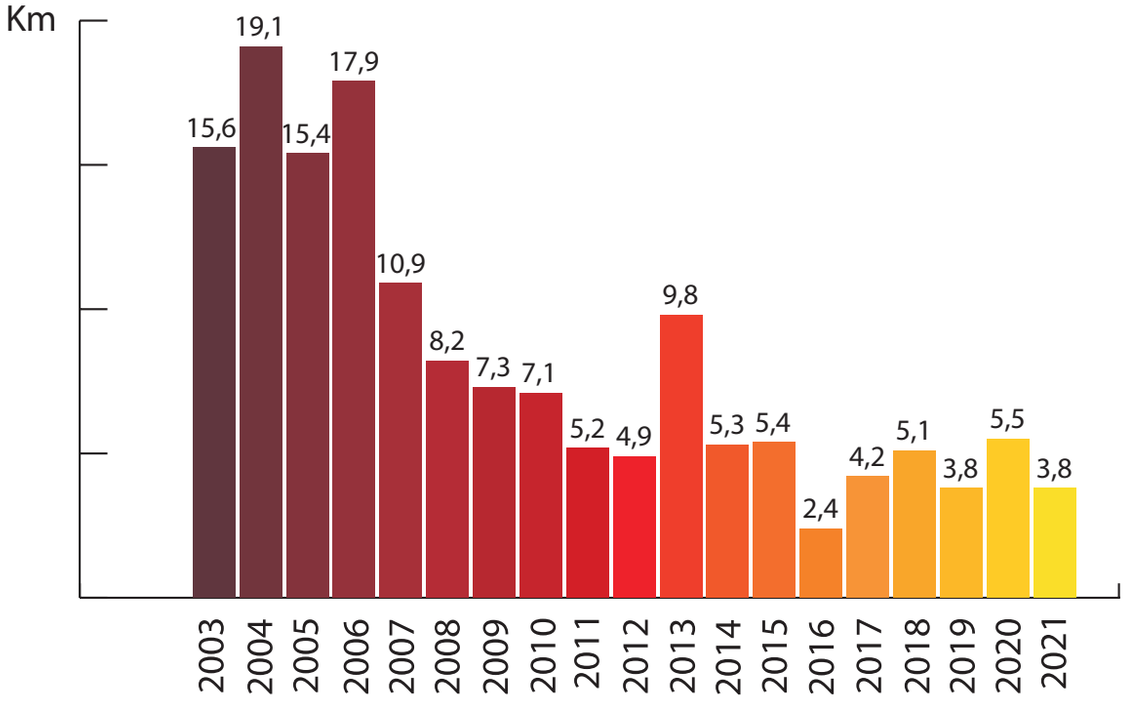

# Finalisation du recensement des ouvrages d'art

Le travail de recensement et d'inspection détaillée des 94 ouvrages d'art communautaires s'est poursuivi par l'intermédiaire du marché à bon de commande, dont le Bureau d'Étude PMM est titulaire.

À ce jour 6 ponts déjà inspectés font état de désordres conséquents qui nécessitent la programmation de travaux rapidement.

Les démarches administratives et environnementales engendrées par les travaux en cours d'eau ont retardées les travaux de réhabilitation programmés en 2021 sur l'ouvrage sur la Sorne situé sur les Communes de Moiron et Montaigu. Sous réserve d'acceptation du dossier de dérogation espèces protégées demandé par la DREAL ces travaux auront lieu à l'automne 2022.

# 21 études réalisées par le Bureau d'Étude

Le Pôle Études et Travaux d'ECLA, en 2021, a accompagné 14 communes différentes en tant que maitre d'œuvre représentant 21 projets d'aménagement :

| Études | | Travaux |
|---|---|---|
| Esquisse | Avant projet | Suivi de travaux |
| Cheminement piétons RD41 **Moiron** | Aménagement paysager des fontaines **Vevy** | Aménagement sécurisation village **Bornay** |
| Aménagement entrée de village coté Courlaoux **Condamine** | Aménagement sécurisation traversée du village **Vernantois** | Aménagement traversée village RD4 **Publy** |
| Sécurisation abords du lycée agricole **Montmorot** | Aménagement sécurisation intersection **Geruge** | Cheminement piétons avenue Pasteur **Montmorot** |
| Implantation de mobilier de sécurisation **Gevingey** | Trottoir traversant rue des Pêchettes **Macornay** | Apaisement du quartier Chenauvière **Macornay** |
| Cheminement piéton RD20 + intersection **Trenal** | Aménagement accès lotissement **Gevingey** | |
| Aménagement entrée de village côté Savigny **Condamine** | Aménagement terrains de tennis **Lons-le-Saunier** | |
| Cheminement rue du Château **Courlaoux** | Sécurisation abords école Dolto-Brassens **Lons-le-Saunier** | |
| Apaisement rue du Couchant **Lons-le-Saunier** | Sécurisation groupe scolaire rue du Revermont **Macornay** | |

L'estimation des projets va de 2 500 € à 230 000 € ce qui témoigne de la grande diversité d'aménagements pour lesquels est sollicité le Bureau d'Études d'ECLA. Les commandes des Communes portent essentiellement sur l'apaisement de l'espace public, la sécurisation des déplacements doux et la gestion des eaux pluviales notamment via par la perméabilisation des sols et l'infiltration In Situ. Sur ce dernier sujet, un travail quotidien de communication est réalisé avec la Régie de l'eau d'ECLA afin de coordonner au mieux les travaux d'aménagement avec les objectifs liés notamment à l'assainissement et à la gestion des eaux pluviales.

# 10. AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

## Déploiement d'Orange en zone AMII

| Communes | Début déploiement | Base logements | Base réelle | PM | Nombre locaux raccordables | Refus syndic | Taux |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Briod | T2 2019 | 93 | 94 | 1 | 92 | 0 | 98 % |
| Vevy | T2 2019 | 137 | 161 | 1 | 161 | 0 | 100 % |
| Cesancey | T4 2019 | 203 | 224 | 1 | 208 | 4 | 93 % |
| Chille | T2 2019 | 143 | 168 | 1 | 160 | 6 | 95 % |
| Chilly-le-Vignoble | T4 2018 | 287 | 321 | 1 | 317 | 0 | 99 % |
| Condamine | T3 2019 | 111 | 147 | 1 | 103 | 0 | 70 % |
| Conliège | 2019 | 407 | 567 | 2 | 472 | 16 | 83 % |
| Courbouzon | T2 2019 | 285 | 327 | 1 | 290 | 1 | 89 % |
| Courlans | T2 2019 | 428 | 494 | 1 | 350 | 19 | 71 % |
| Courlaoux | T2 2019 | 503 | 688 | 2 | 612 | 10 | 89 % |
| L'Etoile | T3 2018 | 278 | 325 | 1 | 317 | 0 | 98 % |
| Frébuans | T3 2019 | 177 | 206 | 1 | 191 | 0 | 93 % |
| Lons-le-Saunier | 2016 | 12 695 | 14 832 | 37 | 11 903 | 1 471 | 80 % |
| Messia-sur-Sorne | 2019 | 428 | 558 | 2 | 453 | 13 | 81 % |
| Montmorot | 2019 | 1 941 | 2 489 | 6 | 1 508 | 122 | 61 % |
| Pannessières | T4 2019 | 235 | 276 | 1 | 212 | 11 | 77 % |
| Perrigny | 2019 | 959 | 1 140 | 3 | 862 | 36 | 76 % |
| Le Pin | 2019 | 115 | 127 | 1 | 127 | 10 | 100 % |
| Publy | 2018 | 118 | 158 | 1 | 153 | 0 | 97 % |
| Revigny | T1 2019 | 138 | 161 | 1 | 130 | 0 | 81 % |
| Saint-Didier | T4 2018 | 126 | 141 | 1 | 140 | 4 | 99 % |
| Trenal | T4 2019 | 173 | 203 | 1 | 81 | 2 | 40 % |
| Villeneuve-sous-Pymont | 2019 | 140 | 167 | 0 | 152 | 0 | 91 % |

Le groupe de travail numérique s'est réuni 22 fois avec la participation régulière de Ludovic Clade, délégué d'Orange et de Blandine Gavoille, cheffe de projet d'Eiffage constructeur du réseau. Cette configuration du groupe permet le traitement en temps réel des difficultés rencontrées et la mise à jour des calendriers de travaux. Deux comités de suivi ont été tenus avec Orange les 21 mai et 26 novembre 2021.

Au premier trimestre 2021 36 armoires sont opérationnelles, dont celle de Trenal. La commune de Montmorot poursuit les démarches d'acquisition du terrain retenu pour la pose de sa dernière armoire. 17 222 logements sont raccordables soit **75,64 %** du parc ce qui correspond à l'objectif fixé pour fin 2020.

À la fin du dernier trimestre 2021, 18 994 logements sont raccordables soit **85,26 %** du parc. Lors du Comité de Suivi du 20 novembre 2020, ECLA avait souhaité que la majorité des communes de la zone conventionnée (zone AMII) soient 100 % raccordables fin 2021.

8 communes ont ainsi été référencées communes très haut débit en 2021 : Briod, Chille, Chilly le Vignoble, Le Pin, L'étoile, Publy, Saint Didier et Vevy.

Les difficultés de raccordement résiduelles dans ces communes font l'objet d'un traitement prioritaire. Toutefois le cas des adresses à «raccorder sur demande» n'est toujours pas réglé faute d'agrément de l'offre spécifique soumise par Orange à l'ARCEP.

### Qu'est ce qu'un raccordement sur demande ?

Lorsque le raccordement d'une ligne FTTH est trop onéreux, l'opérateur d'infrastructure a obligation de déclarer le local ou le logement « raccordable sur demande ».

Lorsqu'un local, identifié comme « raccordable sur demande » souhaite être raccordé à la fibre, il doit le signaler au fournisseur d'accès à Internet (FAI : Orange, SFR, Free ou Bouygues Télécom) qu'il a choisi. Ce dernier fera alors appel à l'opérateur d'infrastructure pour installer le point de branchement optique (PBO) permettant au local d'être ensuite raccordé à la fibre. L'opérateur d'infrastructure dispose alors de 6 mois pour réaliser cette installation.

Aujourd'hui, il n'existe pas de déclaration « raccordable sur demande », aussi les fournisseurs d'accès Internet (FAI) n'ont pas connaissance de ces locaux.

Nous avons déjà recensé quelques uns de ces locaux sur le territoire d'ECLA. Sur Lons-le-Saunier, nous avons un problème posé par les raccordements des immeubles protégés au titre des monuments historiques, principalement situé dans la rue du Commerce.

Quelques 195 logements sont concernés. La Ville de **Lons-le-Saunier** a démarré une réflexion sur un projet d'effacement des réseaux.

## Déploiement du réseau (RIP) du Département

La convention de déploiement signée avec le Département en 2018 programmait Montaigu en 2018, Bornay et Verges en 2019/2020.

Seul Montaigu a été déployé et commercialisé en septembre 2021.

Le Département n'a pas communiqué d'informations sur de nouveaux calendriers de travaux. Une réunion de mise au point est demandée par ECLA.

L'hypothèse du rattachement de Verges à la zone AMII a été évoquée mais les limites de la zone ne peuvent pas être modifiées.

Une rencontre avec Altitude Infrastructure le 24 septembre 2021 a permis un échange sur les perspectives de déploiement des communes restant à traiter d'ici fin 2024, soit l'ex **Val-de-Sorne** et **Baume-les-Messieurs**.

Les études sont en cours, un échéancier sera communiqué en début d'année 2022.

# Raccordement des ZAE d'ECLA

Le programme de raccordement optique des entreprises en ZAE envisagé avec un cofinancement départemental dès 2018 n'a pu être engagé. Le Département avait jugé le montage financier illégal en zone AMII. Aucune solution alternative n'a pu être trouvée malgré les relances du Vice-Président Hervé Guy auprès des élus du Département.

La reprise de l'exploitation du réseau du Département par Altitude Infrastructure a toutefois ouvert une nouvelle opportunité. Le nouveau délégataire est prêt à examiner le moment venu un plan d'action sur les ZAE. Le Département a été informé de cette nouvelle démarche d'ECLA.

# Téléphonie mobile

Deux réunions d'information sur la 5G ont été tenues avec Orange au Campus et à Courlaoux les 7 juin et 21 octobre 2021. Une étude de couverture en téléphonie mobile a été conduite par la Région sur le territoire d'ECLA avec le concours du SICTOM au premier trimestre. La commune de Verges a été retenue pour l'implantation d'un relais de zone blanche.

L'armoire fibre de Trenal

# 11. CAMPUS NUMÉRIQUE

Le Campus a amorcé sa seconde année avec l'organisation de nombreux wébinaires (20), d'ateliers autour de la sortie de crise avec la start-up Practeez et Orange (2).

- 20 ateliers thématiques avec notamment la start up practeez,  Delfingen.
- La préparation de la tournée du campus mobile.
- Rencontre avec les lycées de Mancy.

Côté équipe, Véronique Girardet est toujours à l'accueil pour épauler Fabio Silva (coach) et Myriam El Yassa (directrice).

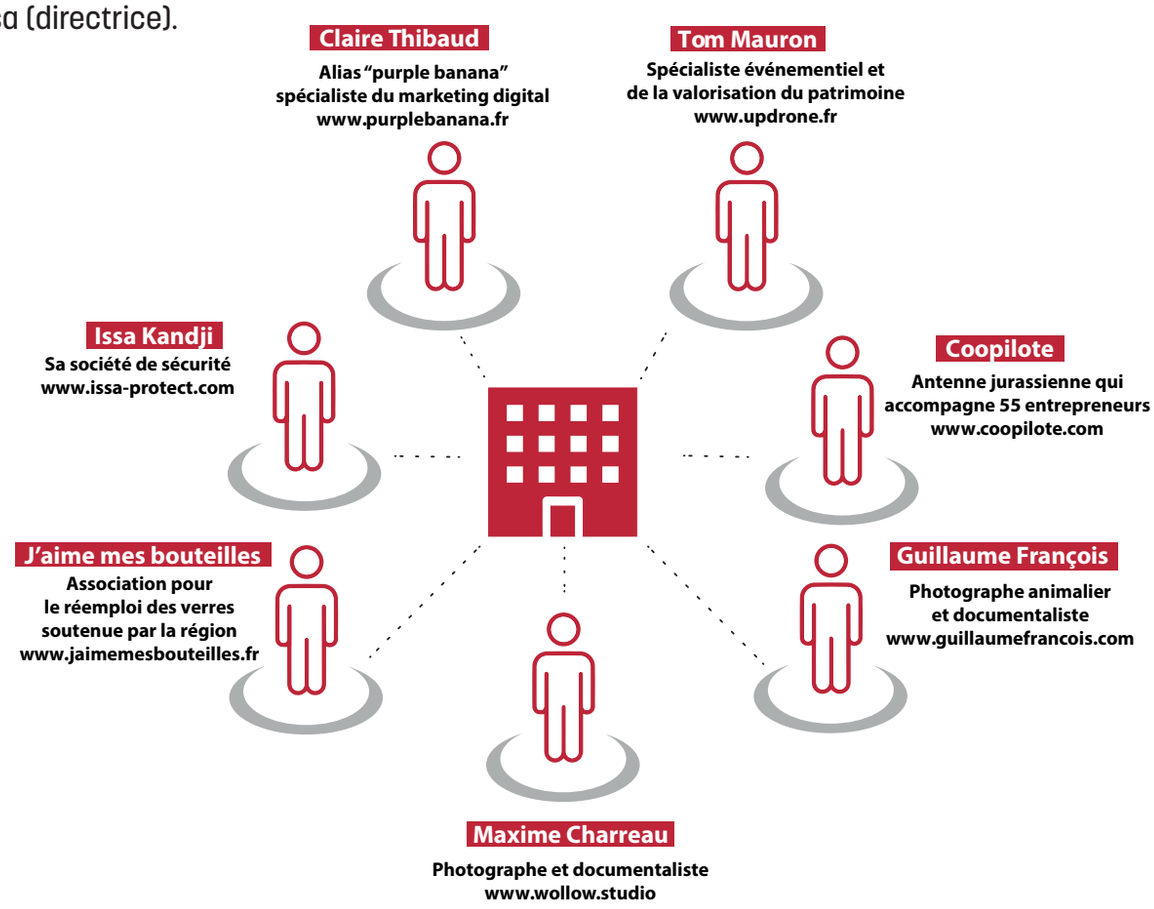


En 2021, le campus a mis à disposition salles et bureaux pour travailleurs nomades et enseignants ne disposant pas de connexions suffisantes.

# 12. POLITIQUE DE LA VILLE

Comme de nombreuses métropoles, la ville de **Lons-le-Saunier** et l'agglomération d'ECLA ont été touchées par les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 et les habitants du quartier prioritaire ont été durement touchés par la crise sociale liée à cette pandémie.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la politique de la ville et particulièrement celle des associations, dès le début du confinement, a permis de répondre rapidement aux situations d'urgence et aux conséquences sociales de cette crise sanitaire, montrant ainsi que la politique de la ville constitue un enjeu majeur pour la cohésion nationale et un véritable levier dans la lutte contre les inégalités.

Si les thèmes définis par la convention cadre demeurent : les actions concourant à la cohésion sociale, l'emploi et l'insertion professionnelle et le logement et le cadre de vie avec comme préoccupation transversale le souci constant de mettre en œuvre des modalités d'action favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes, la crise sanitaire a fait apparaître de nouveaux besoins prioritaires.

Le Contrats de Ville 2021 souhaite ainsi privilégier les projets qui répondront, de manière collective à l'émergence d'actions qui répondront à ce nouveau contexte de crise sanitaire.

## Rappel des objectifs

Le contrat de Ville s'articule et rend cohérent les différents dispositifs de la politique de la ville, à savoir le Programme de Réussite Educative (CRE), le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et le Contrat Local de Santé (CLS) ainsi que prendre en compte les différents schémas territoriaux.

Les projets attendus auront été retenus en fonction :

- De leur caractère novateur, et/ou structurant, et/ou fédérateur d'acteurs.
- De la participation et de l'implication des habitants.
- Du partenariat mobilisé dans la définition et la mise en œuvre des actions.
- De la volonté à aller vers les habitants, y compris sur des horaires décalés (soirées et week-end).
- De la mise en œuvre des valeurs de la République (égalité hommes/femmes, laïcité, etc.).
- Prévenir et lutter contre les conséquences de la crise sanitaire du COVID-19.

# Éducation, formation et économie

## Objectifs

Mener une politique d'accès au droit, de formation, de développement économique et d'éducation en direction des publics du QPV et notamment des jeunes de moins de 30 ans.

## Orientation 2021

- Assurer une prise en charge des situations éducatives individuelles, d'enfants ou de jeunes « fragilisés ».
- Renforcer les actions visant à accompagner les parents et à les soutenir dans l'implication du parcours éducatif et scolaire de leur (s) enfant(s).
- Aller à la rencontre des habitants.
- Mettre en œuvre des actions à des horaires décalés (soirées ou (et) week-ends).

## Actions proposées par les opérateurs et financées au titre du Contrat de Ville et ECLA

**Assurer une prise en charge et un suivi des situations éducatives individuelles, d'enfants ou des jeunes fragiles :**

- Programme de Réussite Educative, CRE. CCAS de la Ville de Lons-le-Saunier (33 440 €).
- Séjours jeunesse, Association Maison Commune (2 500 €).
- Théâtre, musique et danse, Atelier de l'Exil (4 500 €).
- L'Ellipse ouvre ses portes aux jeunes, Association Musik Ap'Passionato (4 500 €).
- Animation et initiation au basket-ball, Amicale Laïque Lédonien (1 000 €).
- Réseau de parrainage pour l'emploi, Association Maison Commune (500 €).

**Renforcer les actions visant à accompagner les parents et à les soutenir dans l'implication du parcours scolaire de leurs enfants :**

- Contrat Local d'accompagnement à la scolarité, Association Maison Commune (4 000 €).
- Accompagnement au métier de parents, Association Maison Commune (1 750 €).

**Assurer une montée en qualification des habitants des quartiers à l'aide d'une politique de formation adaptée aux besoins :**

- Formation autour de l'accès au monde du numérique, Association Maison Commune (6 000 €).
- Formation linguistique à visée professionnelle, Association Maison Commune (500 €).
- Parcours d'insertion individuelle, Association EPART (2 500 €).
- Assurer une montée en qualification des habitants des quartiers, Association ELAN (500 €).

**Lever les freins à l'emploi auxquels sont confrontés les habitants des quartiers prioritaires :**

- Ateliers Alphabétisation, Association Maison Commune (2 000 €).
- Ateliers sociolinguistiques , Association Maison Commune Commune (2 500 €).
- Accès à la mobilité/auto-école associatif, Association Maison Commune (3 000 €).

**Renforcer les dispositifs d'accompagnement et d'accès à l'emploi, notamment pour les publics ciblés :**

- Rendre l'entreprenariat accessible avec un accompagnement personnalisé et l'accès à un micro crédit, Association ADIE (500 €).

# Santé

## Objectifs

Mener une politique volontariste de prévention et d'accès aux soins en matière de santé, notamment en direction des publics jeunes ou féminins, des familles monoparentales ou des personnes en retraite.

## Orientation 2021

- « Aller vers » les publics par tranche d'âge et identifier leur problématique spécifique.
- Soutenir la proximité et l'accessibilité des services d'accès aux soins, notamment pour les personnes souffrant de troubles « psy » et/ou associés.
- Soutenir les actions de repérage et de traitement de la problématique des « punaises de lit », de syndrome de Diogène ou d'insalubrité.
- Aller à la rencontre des habitants.
- Mettre en œuvre des actions à des horaires décalés (soirées et/ou week-ends).

## Actions proposées par les opérateurs et financées au titre du Contrat de Ville et ECLA

**Décliner des actions de prévention en fonction des publics repérés :**

- Espace nautique Aquarel, Association Maison Commune (1 500 €).

**Soutenir la proximité et l'accessibilité des services d'accès aux soins :**

- Lieu d'accueil enfants/parents, Association Maison Commune (1 000 €).

# Cadre de vie et renouvellement urbain

## Objectifs

Renforcer l'attractivité des quartiers de la Marjorie et des Mouillères afin de continuer à mieux les insérer dans l'agglomération.

## Orientation 2021

- Traiter les problématiques de gestion des déchets et du stationnement.
- Favoriser une meilleure mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.

## Actions proposées par les opérateurs et financées au titre du Contrat de Ville et ECLA

**Traiter les problématiques de gestion des déchets et du stationnement.**

**Favoriser l'égalité homme femme, la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle :**

- Jardinage, CCAS de la Ville de Lons-le-Saunier (1 060 €).

- Accueillir les enfants en situation de handicap, CCAS de la Ville de **Lons-le-Saunier** (500 €).

- Dynamique quartier, Association Maison Commune (1 500 €).

- Faire et vivre ensemble, Association Maison Commune (1 000 €).

- Logement pédagogique, Association Maison Commune (500 €).

- Tous à vélo, CCAS de Lons-le-Saunier, (6 000 €).

- Favoriser l'égalité Hommes/Femmes, CIDFF, ( 1 000 €).

# Tranquilité publique

Cet axe est prévu en complémentarité des actions du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance dont les actions sont susceptibles d'être financées par le Fonds Interministériel de prévention de la Délinquance.

## Objectifs

Assurer la tranquillité publique dans les quartiers de la Marjorie et des Mouillères en privilégiant la prévention primaire et secondaire.

## Orientation 2021

- Lutter contre les problématiques de trafics de stupéfiants.
- Lutter contre les problématiques de radicalisation, de violences faites aux femmes.

## Actions proposées par les opérateurs et financées au titre du Contrat de Ville et ECLA

Privilégier la prévention primaire et secondaire en renforçant la synergie entre les acteurs de l'éducation spécialisée, les acteurs associatifs et de la médiation sociale pour :

**Prévenir les incivilités et la délinquance :**

- Accès au droit, Association Maison Commune (1 000 €).

- Chantiers jeunes, Association Maison Commune (2 000 €).

- Accompagnement éducatif 16 à 25 ans, Association Maison Commune (2 000 €).

- RDV en bas de chez toi, Association Maison Commune (1 000 €).

- Découverte de la boxe éducative, Ring Athlétique Club (5 500 €).

- L'escrime au service des valeurs citoyennes, Cercle d'Escrime Lédonien (500 €).

Actions en direction des jeunes du QPV, Association des Jeunes de la Marjorie (750 €).

- Accès aux droits et aide aux victimes d'infractions pénales, Association France Victimes 39 (1 500 €).

- Lutter contre la radicalisation et les violences faites aux femmes .

- Filles prévention plurielle, Association Maison Commune (1 000 €).

- Filles prévention plurielle, Association Maison Commune (1 000 €).

- Lutter contre les violences faites aux femmes, CIDFF ( 1000 €).

**Agir sur les problématiques de santé mentale.**

Le quartier de la Marjorie

# 13. HABITAT, URBANISME

## Opération de Revitalisation du Territoire

Le pilotage du programme Action Cœur de Ville était effectué en binôme par ECLA et la Ville de Lons-le-Saunier, accompagnés par la Ville de Montmorot. La loi ELAN ayant créé l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), cette dernière est venue se substituer au programme initial et donne le plein pilotage à ECLA. Les deux villes restent étroitement associées.

Dans ce cadre, une étude pré opérationnelle d'opération de revitalisation du territoire lancée à la fin de l'année 2019, a conclu sur une série d'orientations sur la politique habitat et logement qui sera traduite dans la prochaine Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Cette dernière couvrira la période 2022 – 2027 et permettra aux propriétaires de logements sur le périmètre d'ORT de procéder à leur réhabilitation avec des aides de l'ANAH, d'Action Logement, du Département du Jura, d'ECLA et des villes de Montmorot ou de Lons-le-Saunier.

Enjeux qui seront développés dans l'OPAH-RU 2022-2027 :

- Accompagner la revitalisation urbaine par une revalorisation patrimoniale du bâti dégradé.
- Reconquérir les immeubles ancrés dans une vacance de longue durée, pour laquelle les dernières OPAH-RU n'ont pas permis de trouver de solutions.
- Accueillir une population nouvelle au centre-ville, qui fera le choix d'y habiter de par la qualité de vie offerte et la présence de commerces et services de proximité.
- Améliorer les conditions de vie des ménages les plus modestes résidant déjà au sein du périmètre de l'ORT.

## Réhabilitation de la Maison pour tous

La Maison pour Tous a programmé la réhabilitation de l'immeuble situé 8 Cours Colbert à **Lons-le-Saunier** : ECLA participe à hauteur de 80 000 € sur un programme de travaux visant à rénover 40 logements.

Cette opération vise l'obtention du label BBC et permettra de diminuer les charges énergétiques des locataires.

## Cercle des territoires pionniers en sobriété foncière

ECLA, **Montmorot** et **Lons-le-Saunier** ont candidaté à l'Appel à Projet Territoire pionnier en sobriété foncière lancé par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) et le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA). Les candidats non retenus participent au coté des lauréats au cercle des territoires pionniers en sobriété foncière qui se réunit tous les deux mois. Les échanges et les partages d'expérience permettent de mieux appréhender les nouvelles politiques urbaines qui constituent les prémisses de la Zéro Artificialisation Net (ZAN) et qui gouvernera les futures décisions dans la planification et l'aménagement du territoire.

# 14. PETITE ENFANCE

## Crise sanitaire

Au cours de cette année 2021, le service de la petite enfance a encore œuvré au quotidien pour l'accueil des enfants tout en prenant en compte la crise sanitaire, appliquant les différents protocoles et décrets, organiser les accueils des familles dites prioritaires, les fermetures, les absences des agents positif, etc.

Tout au long de cette pandémie les équipes des structures petite enfance d'ECLA ont fonctionné pour maintenir au mieux l'accueil des enfants et ce dans les meilleures conditions possibles.

Chacune ayant pris sur son temps pour remplacer les agents malades et ainsi limiter au maximum les désagréments pour les familles.

En 2021 :

- 343 enfants accueillis
- 184 places au total
- 238 870 heures

## Lutte contre les perburtateurs endocriniens

Cependant une priorité à été mise en avant au cours du dernier semestre, en effet une des missions principales de nos structures étant de favoriser une prise en compte de la santé des enfants, nous avons pu lancer un beau projet et mettre place la première phase d'une chasse contre les perturbateurs endocriniens au sein de nos Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants.

Nos élus, faisant des questions de santé une priorité pour ce début de mandat, la Ville de Lons et ECLA unissent leurs forces pour combattre ce fléau invisible mais présent au quotidien dans nos vies.

Avec cette volonté clairement affichée d'aller encore plus loin dans la protection et la sensibilisation du plus grand nombre et plus particulièrement les questions liées à la santé environnementale.

L'objectif du projet étant d'informer et sensibiliser les familles, les professionnelles de la petite enfance aux dangers des perturbateurs endocriniens en ciblant plus particulièrement les enfants de 0 à 3 ans ainsi que les femmes enceintes. C'est ainsi que nous avons réalisé dans un premier temps, un audit sur les pratiques des professionnels et les locaux, ensuite nous allons modifier et revoir nos manières de procéder, de fonctionner au quotidien afin de limiter ces perturbateurs endocriniens et ainsi améliorer l'accueil des enfants au niveau sanitaire.

Fin septembre, nous avons organisé de nombreuses actions durant une semaine en direction des professionnels de la petite enfance du territoire d'Ecla, avec une conférence de Mme Lafourcade (ingénieure chimiste diplômée de l'nstitut de formation en santé environnementale et fondatrice de l'Agence Alicse) à destination du grand public avec une brillante conférence de M. Perrin, eco-infirmier et Directeur de l'Institut de formation en santé environnementale.

Tout au long de la semaine, nous avons mis en place une exposition pour le grand public et le samedi au Carrefour de la Communication, des ateliers ont été proposés pour :

- Apprendre à lire les étiquettes des emballages alimentaires.
- Cuisinier sainement avec des fruits et légumes de saisons en respectant le non gaspillage, faire de la pâte à tartiner sans huile de palme.
- Fabriquer des sacs de courses et des lavettes à partir de tee shirt usagés.
- Apprendre à fabriquer des produits d'hygiène et d'entretien sains.

Pour clore cette journée, le documentaire « Demain tous crétins » a été visionné avec un petit débat en fin.

Ces mêmes ateliers ont été présentés les semaines suivantes dans chaque structure Petite Enfance pour les familles dont les enfants fréquentaient nos crèches et multi-accueils.

Depuis nous avons pu découvrir et vivre de nombreuses belles initiatives avec par exemple un Noël 100 % sans perturbateurs endocriniens… pour le plus grand plaisir des petits.

Un groupe d'agents a également pu bénéficier en cet fin d'année du démarrage d'une formation « Nesting » , formation conjointe avec une partie du personnel soignant de la maternité de Lons.

Cette qualification permettra à ces mêmes professionnelles d'accéder à une certification les agréant pour transmettre à l'ensemble des agents, les informations utiles pour la lutte contre les perturbateurs endocriniens, en les menant de se questionner sur le bien fondé de leurs pratiques. Cette action se poursuivra en 2022.

# 15. COMMUNICATION

La page Facebook d'ECLA Lons Agglomération

## Moyens humains

Le service communication est mutualisé entre ECLA et la Ville de Lons-le-Saunier. Comme tous les services, il a été concerné par les effets du Covid (maladie, cas contact, télétravail). À cela s'est ajouté l'absence d'un agent pour longue maladie (8 mois).

Cette situation a conduit au recrutement pour 6 mois d'un chargé de communication, Robin Dromard, auquel a été confiée une mission de développement de l'audience du sites internet et des réseaux sociaux avec un profil rédacteur/photographe/vidéaste.

## Les dossiers

Le service a fait réaliser plusieurs vidéos en 2021 :

- Vidéo des vœux.
- Une série intitulée « Les balades originales à faire autour de Lons » : 3 clips d'été destinés aux réseaux sociaux + campagne de communication sur LeBonCoin.
- Captation des 1ères Rencontre Éco de l'agglomération.
- Diffusion du Conseil Communautaire de décembre consacré au vote du budget.

# Principaux temps forts communication de l'année

## JANVIER

Compte rendu de la visite du centre de vaccination de Lons

Compte-rendu du Conseil communautaire

Alerte coupure d'eau dans 3 communes et la Zone Industrielle

**Diffusion d'une vidéo pour les vœux du Président de l'agglomération**

## FÉVRIER

Annonce de la disparition brutale de Jean Piret, Président des Scènes du Jura

Compte rendu de la signature du Pacte territorial pour l'économie de proximité avec la Présidente de Région

Compte rendu de la visite des élus régionaux au Campus numérique

Annonce de plusieurs tournages sur le territoire d'ECLA

## MARS

Compte rendu d'une formation aux risques chimique à la station d'épuration de Montmorot (avec le SDIS)

Compte rendu du Conseil Communautaire

Compte rendu de la visite de la Ministre déléguée à l'insertion, Mme Brigitte Klinkert

Visite avec le Préfet du centre de vaccination ouvert le dimanche

Diffusion d'une vidéo de Laurent Jalabert annonçant la Cyclo 100 ans de La Vache qui Rit à Lons-le-Saunier

Annonce recrutement saisonnier d'Aqua'ReL

Annonce du démarrage du Festival Les RDV de l'Aventure organisé en ligne

Compte rendu arrivée de la fibre à Trenal

Reportage sur les travaux de rénovation de l'Office de Tourisme

## AVRIL

Annonces maintien de l'ouverture de la médiathèque et nouvelle fermeture du Conservatoire

Annonce report de la Cyclo VQR et du Tour du Jura

Lancement du Coin des enfants : un centre aéré en ligne !

Palmarès des villes et villages où il fait bon vivre : ECLA bien classé

Annonce de la venue de l'émission « La meilleure boulangerie » (diffusée début 2021)

Office de Tourisme : élection de Jean-Philippe Rameau à la présidence

Scènes du Jura : élection de Mme Chaton-Aubey à la présidence

**Compte rendu du Conseil Communautaire avec Budget primitif et intervention de la Jurassienne d'occupation**

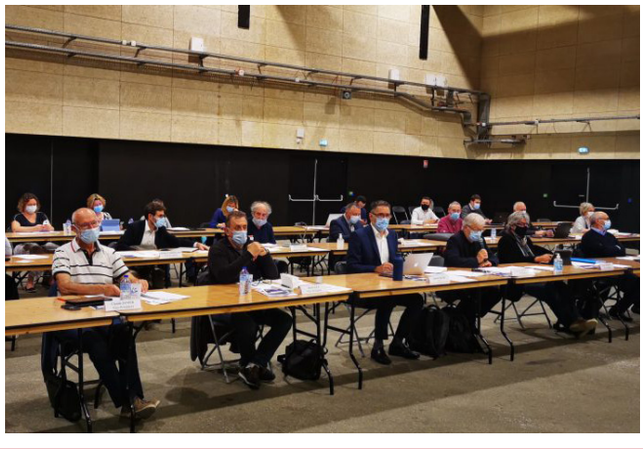

## MAI

Compte rendu du Conseil Communautaire

Annonces de réunions sur les centrales solaires citoyenne

Annonce de la réouverture du Cinéma 4C

Visite de Nadia Hai, Ministre déléguée à la Ville

Tournage et diffusion d'une émission de France 3 sur le territoire

Campagne de communication du Campus Numérique

## JUIN

Compte-rendu du tournage vidéo des « Balades originales à faire autour de Lons » avec l'Office de Tourisme

Informations sur la réouverture d'Aqua'ReL

Compte rendu de la conférence de presse d'annonce du festival Couleurs Jazz

Reportage une ferme à la crèche de Pavigny

Reprise de l'offre de transport Tallis

Annonce coupe de France VTT à Montciel

Reportage lutte contre l'ambroisie

Reportage festival Couleurs Jazz

## JUILLET

Vidéo N°1 : La balade de l'Ermitage à Conliège

1ère rencontre éco de l'agglo : compte-rendu et captation vidéo ↓

## AOÛT

Annonce Le Chahut au château à Gevingey

Compte-rendu du Conseil Communautaire

Vidéo N°2 : Balade dans les vignes à Montaigu

Vidéo N°3 : Balade sur la voie verte ↓

## SEPTEMBRE

Reportage Tour du Jura cycliste au départ de Lons

Reportage fresque des vestiaires du stade En Presle à Montmorot

Présentation du Pass'Culture

Changement des horaires de la médiathèque

Annonce et compte-rendu des Journées du Patrimoine avec reportage à Briod

Annonce et compte rendu de la semaine de lutte contre les perturbateurs endocriniens dans les crèches

Compte-rendu cyclo Les 100 ans de La Vache qui Rit

Compte-rendu du Conseil Communautaire

## OCTOBRE

Reportage visite d'entreprise Rivoire Jacquemin Montmorot

Conférence de presse travaux de création de la voie verte vallée de la Vallière, entre Perrigny et Conliège

Compte-rendu du Conseil Communautaire

**Début de la rubrique Travaux Info (chaque vendredi)**

## NOVEMBRE

2e rencontre éco de l'agglo « Agit pour l'environnement »

Signature convention d'utilité sociale avec La Maison pour tous

Annonce de l'événement « Sortir grandi de la crise » au Campus

Compte rendu réunion ECLA / Clubs de sports collectifs de ballon pour synergie

Compte-rendu du conseil communautaire (DOB)

Margaux Pinot, une championne olympique au dojo d'ECLA

**Début de la rubrique Le week-end sportif (chaque jeudi)**

## DÉCEMBRE

Annonces et compte-rendu de la rencontre avec une délégation d'élus du Niger autour de la diffusion du film « Marcher sur l'eau » au cinéma 4C . Visite d'installation avec les services Eau et Assainissement

Annonce et compte-rendu de la projection du film « À la lisière » organisé au Carcom

Annonce ciné séniors au 4C

Réalisation d'une double page d'information pour les bulletins municipaux des communes membres

# Un premier Conseil Communautaire diffusé en direct

Le 16 décembre 2021 le conseil communautaire s'est réuni à la mezzanine de Juraparc pour voter le budget primitif 2022. Cette séance a été pour la première fois retransmise en direct sur la chaîne YouTube d'ECLA Lons Agglo.

La vidéo était disponible dès le lendemain en replay.

À ce jour, plus de 360 personnes l'ont vue soit en direct, soit en différé. →

# L'audience en quelques chiffres

## Top 5 des publications Facebook (avec boost*)

1. Vidéo « Balade originale autour de Lons » **La voie verte** (11 août) — 6 047 interactions - 165 partages — **87 797** personnes touchées
2. Vidéo « Balade originale autour de Lons » **Dans les vignes de Montaigu** (3 août) — 2 886 interactions - 125 partages — **45 494** personnes touchées
3. Vidéo « Balade originale autour de Lons » **L'Ermitage** (27 juillet) — 4 084 interactions - 176 partages — **44 672** personnes touchées
4. Rubrique Travaux Infos (22 octobre) — 2 091 interactions - 26 partages — **12 134** personnes touchées
5. Annonce casting film (9 avril) — 1 168 interactions - 73 partages — **10 094** personnes touchées

*Boost = un budget est consacré à la promotion d'une publication sur Facebook. La plateforme la propose à plus d'internautes en fonction de critères choisis.

## Top 5 des publications Facebook (non boostées*)

1. Reportage **Tour du Jura** (1er septembre) — 1 304 interactions - 77 partages — **18 017** personnes touchées
2. Reportage **Marcher sur l'eau** (3 décembre) — 1 014 interactions - 14 partages — **7 264** personnes touchées
3. Reportage **Trail des Reculées** (4 juillet) — 3 831 interactions - 17 partages — **11 477** personnes touchées
4. **1er rencontre Éco de l'Agglo** — 405 interactions - 14 partages — **5 519** personnes touchées
5. Margaux Pinot au Dojo d'ECLA (20 septembre) — 1 330 interactions - 10 partages — **7 864** personnes touchées

ECLA
Lons Agglo